

Rapport scientifique de l'année 2014

Sabina Lambertucci-Mann
Joseph Torrente

Le rapport scientifique de l'année 2014 recouvre une partie du programme scientifique de 2013-2014 et une partie de 2014-2015 s'inscrivant dans la seconde mandature de la Présidence de Bernard Chervet. Sabina Lambertucci-Mann a été secrétaire scientifique du CA et Joseph Torrente secrétaire scientifique adjoint.

Le pôle scientifique du CA

Bernard Chervet a créé, dès le début de sa seconde mandature, le Comité Scientifique du Conseil d'Administration (CSCA). Une conjoncture particulière lui a fait prendre cette décision, le CST se trouvant réduit à deux personnes. L'objectif était de renforcer le pôle scientifique et d'intégrer les deux personnes du CST, préoccupation qui avait été à l'origine du Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique créé en 2011 lors de la première mandature de Bernard Chervet.

Le Secrétariat Scientifique a poursuivi son activité en dialogue constant avec le CSCA, véritable pôle scientifique du CA. Ce comité a la durée de ce mandat. Il se réunit tous les mois et est présidé par Bernard Chervet. Il est composé de plusieurs membres du CA : César Botella, président de la commission scientifique, Michel Ody et Claude Smadja qui animent avec ce dernier la commission scientifique ; Martine Estrade, secrétaire du CST, ainsi que Christine de Kerchove, secrétaire-adjointe du CST ; Béatrice Le François, secrétaire de la COPEA ; Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski qui avaient participé au CCSS, et du secrétariat scientifique, Sabina Lambertucci-Mann, secrétaire scientifique, et Joseph Torrente, secrétaire scientifique-adjoint.

Le CSCA a une mission très concrète : promouvoir les activités scientifiques existantes et les faire évoluer, proposer la création de nouvelles activités, organiser des colloques et des publications. Il a donc un rôle complémentaire de celui de la commission scientifique, qui est ouverte à tous les membres, et dont la mission consiste à collecter les souhaits et réflexions des participants, ainsi que d'évaluer après-coup les activités réalisées durant l'année écoulée.

Ainsi le CSCA a-t-il organisé en 2014 le Colloque de la SPP, « Le meurtre fondateur », qui a eu lieu à Paris, le 22 et 23 novembre 2014. Il a aussi repris à son compte de faire évoluer deux colloques de la SPP, le Séminaire de Formation Permanente et le Colloque Interne. Après de nombreuses concertations sur plusieurs années, le CA a voté favorablement cette évolution, qui prendra effet en mars 2015. C'est ainsi la première fois qu'il sera possible de diminuer le nombre de nos colloques. Auparavant, cette perspective, bien que souhaitée, restait un vœu.

Diffusion des activités scientifiques

Pour faire connaître ses activités scientifiques, la SPP disposait d'un Bulletin-Programme sur support papier, adressé chaque année à tous les membres et AeF. Pour la deuxième fois, les activités scientifiques ont été diffusées sur un nouveau support, numérique, l'Espace membres du Site Internet de la SPP, ainsi que par mail. Son fractionnement rend plus aisé sa consultation. Une conséquence : la diffusion a pu être, comme en 2013-14, nettement avancée dans le temps, puisqu'elle a eu lieu fin Juillet.

Cette nouvelle voie de diffusion nous a permis de répondre positivement à la dématérialisation soutenue avec vigueur par les PUF, pour deux de nos bulletins, dont celui du Programme scientifique.

Toutefois, suite à certaines demandes de membres, des évaluations ont été faites pour poursuivre cette année l'impression sur papier. Un groupe de membres a fait faire un devis, mais cette solution s'est avérée trop onéreuse. Le bureau a ainsi décidé de faire photocopier et relier toutes les pages du programme et de mettre ce fascicule à disposition des membres et AeF au secrétariat de la SPP à Paris et dans les différents centres de la SPP dans les diverses régions. Sous cette forme, son coût a été très inférieur aux autres devis proposés. Mais il est clair que le passage au numérique s'impose, contribuant à la modernisation du fonctionnement de notre société.

Pour faciliter davantage ce changement, dès la rentrée de septembre 2014, comme en 2013, le bureau de la SPP a adressé également par mail, à tous les membres et AeF, l'ensemble des informations scientifiques du programme de l'année 2014-15.

Le SPP dispose de deux autres voies de diffusion des activités scientifiques :

- Les Envois Groupés mensuels : en interne, toutes les activités scientifiques sont rappelées par les envois groupés, dans la rubrique « Informations Scientifiques ». Des rappels d'activité plus ciblée sont aussi parfois réadressés aux membres.

Les fichiers HTML : il s'agit d'une innovation récente. En externe, les activités ouvertes sont dorénavant diffusées par fichier HTML à 4 ou 5 reprises, à l'ensemble de notre mailing, recueilli à partir de notre site, soit actuellement plus de 9.500 adresses mails. Ces envois ont lieu en début d'année scolaire pour nos cycles de conférences ouvertes (conférences du mercredi et jeudi, dites Vulpian, séminaire Jean Cournut, conférences de Ste Anne) et pour nos colloques ouverts au public et gérés par la SPP, comme le Colloque de la SPP et le Colloque de la RFP.

Les activités scientifiques de la SPP

Elles sont regroupées en plusieurs fichiers en format PDF dans la partie du site réservée aux membres, dans la rubrique « activités/programme » où sont également inclus le calendrier et les rectificatifs réunis en septembre et octobre.

Parmi les activités organisées par la SPP ou les groupes régionaux, celles ouvertes sont diffusées sur notre site public, dans la colonne de droite, « Evènements », à l'exclusion des séminaires et des groupes de travail.

- **Le programme général** réunit l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement, tant régionales qu'interrégionales et internationales organisées par la SPP, ou avec sa participation, ses Instituts et les groupes régionaux. Y figure également toute activité organisée, même en dehors de la SPP, par un de ses membres, dès lors que celui-ci en a informé le secrétariat scientifique.

Ces fichiers du programme indiquent les séminaires, dont ceux de formation et d'enseignement, les cycles de conférences, les groupes de travail, les rencontres, les journées d'étude et les colloques. Il est le fruit de la collaboration du secrétariat scientifique, de la COPEA, des secrétaires scientifiques des groupes régionaux et, pour les activités relevant de la formation, du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et des secrétaires de l'enseignement des Instituts.

- **Le calendrier** réunit chronologiquement toutes les activités scientifiques, qu'elles soient organisées directement par le bureau de la SPP ou par les bureaux des groupes régionaux. Ce calendrier est remis à jour régulièrement.

Dans ce rapport sont mentionnées :

- les activités scientifiques ouvertes aux personnes n'appartenant pas à la SPP,
- les activités scientifiques réservées aux membres et/ou aux analystes en formation.

LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES OUVERTES

Le séminaire « Jean Cournut » d'introduction à la psychanalyse

Organisé selon un cycle de deux ans, il est ouvert aux médecins, psychiatres et psychologues n'appartenant ni à la SPP ni à ses Instituts, ainsi qu'aux étudiants en fin d'étude de psychologie et de psychiatrie. Le nombre des participants est limité à 80. Une décision a été prise par le bureau, en accord avec le CSCA et les responsables du SJC, puis approuvée par le CA: depuis septembre 2014, le séminaire Jean Cournut a lieu dans les locaux de la SPP de la rue St Jacques, éliminant ainsi les dépenses de location de la Schola Cantorum. De plus, l'identité SPP de ce séminaire d'introduction à la psychanalyse, s'en est trouvé renforcé. Cette décision a eu un effet très positif sur le nombre d'inscrits et de participants.

Le thème de l'année 2013-14 du Séminaire Jean Cournut a été « Rêve et psychanalyse ». Celui de l'année 2014-15, première année d'un nouveau cycle, est « Le Transfert ». Ce séminaire a lieu un lundi par mois, à 20h45, dans la salle de conférence de la SPP.

Il est placé sous la responsabilité du Président de la SPP.

Son comité d'organisation est composé de Jacques Angelergues, Bertrand Colin, Laurent Danon-Boileau, Josette Frappier et Cyrille Munier.

Les conférences du mercredi et du jeudi, dites autrefois de « Vulpian »

Il s'agit de deux cycles de conférences de sensibilisation à la psychanalyse. L'un porte sur la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent (7 mercredis en 2013-14 et 6 mercredis en 2014-15), l'autre sur la psychanalyse de l'adulte (7 jeudis en 2013-14 et 6 jeudis en 2014-15).

Le thème de l'année 2013-14 est « Qu'est-ce qu'un père ? », le thème de l'année 2014-15 est « Traumatisme dans la vie psychique, Traumatisme dans la culture ». Ces conférences sont coordonnées par Clarisse Baruch et Dominique Cupa et ont lieu à l'Université René Descartes. Leur fréquentation est en baisse régulière depuis ces dernières années. Il sera important de les faire dans les futurs locaux de la SPP.

Les conférences dites de « Sainte Anne »

Organisées par Josiane Chambrier-Slama et Victor Souffir, elles ont lieu le quatrième lundi du mois à 21h et attirent un public nombreux. En 2014, 6 conférences ont eu lieu. Des travaux de ré-embellissement ont obligé cette activité à se déplacer momentanément dans le XIII^e (ASM 13). Depuis septembre 2014, elles ont à nouveau lieu dans l'Amphithéâtre Raymond Garçin de l'hôpital St Anne.

Le Colloque de la Revue Française de Psychanalyse

Présidé par le Président de la SPP, Bernard Chervet, et par la Directrice de la Revue Française de Psychanalyse, Françoise Coblence, ce colloque s'est tenu le 1 février 2014 sur le thème du numéro 1/2014 de la RFP, « Cent ans de narcissisme », organisé par Françoise Coblence, les rédacteurs de ce numéro étaient Martine Gérard et Vassilis Kapsambelis, sous la direction de Danielle Kaswin-Bonnefond. Le succès de ce colloque est certain. L'envoi d'une information par fichier HTML contribue nettement à la croissance des inscriptions.

LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES RESERVEES AUX MEMBRES DE LA SPP ET/OU AUX ANALYSTES EN FORMATION DE SES INSTITUTS

Les conférences du mardi

Elles sont préparées par le Secrétariat scientifique et ont eu lieu dans la salle de conférence de la SPP, 187 rue St Jacques, 75005 Paris.

Chaque année, une de ces conférences est organisée en collaboration avec la COPEA, la Commission pour la Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent.

En 2014, Il y a eu 5 conférences du mardi. La conférence de la COPEA a eu lieu le 17 juin 2014, le thème a été « Difficultés de représentance chez un garçon de père homosexuel ». Elle a été assurée par Michel Ody, discuté par Claude Smadja.

Un équilibre est recherché entre des conférences faites par les membres de la SPP et des personnalités appartenant à des disciplines ou à d'autres sociétés de psychanalyse qui peuvent

nourrir la réflexion psychanalytique. La représentation de divers courants de pensées et des diverses générations est aussi un objet d'attention.

Les Rencontres cliniques du samedi

Au nombre de 4 en 2014, elles sont réservées aux seuls membres et aux anciens analystes en formation. Ces rencontres ont plusieurs fonctions. Elles permettent à des collègues qui postulent à la fonction de formateur d'exposer un travail théorico-clinique, à la COPEA d'organiser, en collaboration avec le secrétariat scientifique, une conférence clinique annuelle et aux collègues membres d'autres Sociétés appartenant à l'IPA, d'exposer leurs travaux.

Les Débats du samedi

Ils ont été organisés par le Secrétariat Scientifique en collaboration avec le CSCA, pour permettre des échanges avec des personnalités appartenant à d'autres disciplines et des membres d'autres sociétés de psychanalyse, françaises ou étrangères. Ces samedis ont la particularité d'être ouverts aussi aux analystes en formation.

Le débat prévu en juin 2014 sur le thème « Payer l'analyste dans la pratique analytique contemporaine » n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Le 11 octobre 2014, Sylvie Dreyfus-Asséo et Robert Asséo ont assuré une table ronde sur le thème « Trauma processuel, douleur, contrainte au deuil de soi », dans la suite de leur rapport du CPLF de Montréal de mai 2014. Ce Débat a été modéré par Claude Janin et Denys Ribas.

Les vendredis de la COPEA

En 2014, trois conférences ont été organisées par la COPEA. Rappelons que si ces soirées sont organisées par la seule COPEA, elles sont ouvertes à tous les membres de la SPP et depuis deux ans aussi aux analystes en formation. Elles sont organisées par Béatrice Le François, secrétaire de la COPEA et par Béatrice Ang, secrétaire-adjointe de la COPEA.

Le Colloque Interne de la SPP

Organisé par le secrétariat scientifique, il est ouvert aux membres et aux analystes en formation. Le Colloque Interne, le dernier, a eu lieu les 29 et 30 mars 2014 sur le thème « Analyses interminables et réaction thérapeutique négative », avec la participation en guise de « fil rouge » de Thierry Bokanowski et Jacques Miedzyrzecki.

Le choix des intervenants prend en compte l'équilibre entre Paris et les régions.

Pour la deuxième fois, 4 ateliers discutant les exposés cliniques du samedi, ont été organisés. La participation a été importante et la discussion a retenu l'intérêt de plusieurs collègues. Chaque atelier a été animé respectivement par un analyste titulaire formateur et un membre adhérent de Paris et des Régions.

Le colloque interne réunit en moyenne 150 à 200 personnes. Il est gratuit et sans inscription, ce qui rend difficile de suivre le décompte exact, et lie cette activité à un déficit obligatoire.

Le Colloque René Diatkine

Depuis 2013, Paul Denis est l'organisateur du Colloque René Diatkine qui a eu lieu les 4 et 5 octobre 2014, sur le thème « L'homosexualité féminine dans la cure ». Les intervenants étaient Charlotte Constantino, Françoise Coblence et Gilbert Diatkine. La participation a été très soutenue.

Le Séminaire de Formation Permanente

Le 56^{ème} SFP, le dernier, a été organisé par Christian Gérard et Pierre Decourt. Le séminaire de formation permanente a eu lieu les 25 et 26 janvier 2014 sur le thème : « Cadre et processualité », avec la participation de René Roussillon, Elsa Schmid-Kitsikis et Nicole Carels (Société Belge de Psychanalyse).

Nombre de participants : entre 150 et 170 personnes. Malheureusement, ce séminaire est très fréquemment déficitaire.

Le 74^{ème} Congrès des Psychanalystes de Langue Française

Il a eu lieu à Montréal (Canada) du 29 mai au 1^{er} juin 2014, sur le thème « L'actuel en psychanalyse ». Les rapporteurs étaient Sylvie Dreyfus-Asséo et Robert Asséo (SPP) et Dominique Scarfone (SPM).

Ce congrès donne lieu, pendant toute l'année qui le précède, à des séminaires programmés tant en France qu'à l'étranger et à des communications préalables. Le dernier numéro de la RFP de l'année lui est systématiquement consacré. La participation est régulièrement soutenue ; cette année, il y a eu environ 521 inscrits. Le CPLF donne lieu à un rapport spécifique présenté par les secrétaires scientifiques du Congrès.

La rencontre du Centre Jean Favreau, colloque du CCTP

Organisée par Jean-Louis Baldacci, Jean-Luc Donnet et Danielle Kaswin, en collaboration avec les analystes du Centre, elle a eu lieu à la SPP le 18 janvier 2014 sur le thème « Est-ce que vous rêvez ? ». Elle est ouverte à tous les membres de la SPP et aux analystes en formation. La participation est très soutenue.

Les colloques de la collection Monographies et Débats de psychanalyse

Ces colloques sont adossés aux volumes des monographies au fur et à mesure de leur parution.

Associé à l'institut de Psychologie, Boulogne Billancourt, l'un d'eux a eu lieu le 22 mars 2014

sur le thème *La destructivité chez l'enfant*, organisé par Aline Cohen de Lara et Laurent Danon-Boileau.

Les Rencontres avec les auteurs de livres récents

Cinq soirées ont été organisées en 2014 par Sabina Lambertucci-Mann et Bertrand Colin autour des derniers ouvrages de Michel Ody, d'André Green (présenté par Josiane Chambrier-Slama avec la participation de Litza Guttieres-Green), de Paul Denis, de Bernard Brusset, et de Dominique Cupa et Gérard Pirlot.

La Confrontation théorico-clinique sur le psychodrame

Elle s'est poursuivie cette année par une conférence qui s'est déroulée le 21 juin 2014 avec la participation de Gérard Bayle et Isaac Salem sur le thème « Travail de désidentification narcissique au psychodrame ». Cette rencontre est ouverte à tous les membres et aux analystes en formation.

La Conférence de la Fédération Européenne de Psychanalyse

La 26^{ème} conférence de la FEP a eu lieu à Turin (Italie) du 11 au 13 avril 2014. Le thème a été « Ruptures ».

Plusieurs membres de la SPP ont participé scientifiquement à cette manifestation, parmi lesquels nous pouvons citer Bernard Chervet, Françoise Coblenz, Antoine Corel, Haydée Faimberg, Monica Horowitz, Piotr Krzakowski, Sylvain Missonnier, René Roussillon, Murielle Sœur, Eva Weil et d'autres.

Le Colloque de la SPP

Il a eu lieu à Paris, au Palais de La Mutualité, le 23 et 24 novembre 2014 sur le thème « Le Meurtre fondateur », présidé par Bernard Chervet et organisé par les membres du CSCA. Le choix du thème a nécessité une très longue préparation en amont pour que des échanges véritables puissent avoir lieu entre personnes de formations différentes, les modérateurs ayant la fonction de mettre en avant les différences et les similitudes entre les divers intervenants, quant à la signification de cette notion dans leur champs respectifs. Le public a été particulièrement attentif et intéressé par ce thème original et au cœur de la théorie psychanalytique. Les intervenants étaient Marilia Aisenstein, Jean-Louis Baldacci, César Botella, Jean-Michel Braunschweig, Bernard Chervet, Françoise Coblenz, Gilbert Diatkine, Jean-Paul Demoule, Raphaël Draï, Alain Gibeault, Laurence Khan, Daniel Kunth, Sabina Lambertucci-Mann, Jean-Pierre Mohen, Myriam Revault D'Alonnes, Claude Smadja et Jean-Pol Tassin.

ACTUALITES DU SECRETARIAT SCIENTIFIQUE

Le secrétariat scientifique, enrichi par la présence du CSCA, veille à ce que nos activités scientifiques soient de qualité, ouvertes sur nos diverses sensibilités et sur les différents courants de pensée psychanalytiques, en France et à l'étranger. Il se soucie de promouvoir la diversité des modèles, tant pour les colloques et les conférences que pour les rencontres, et vise à soutenir un certain renouvellement des manifestations. Il veille à ne pas en multiplier le nombre et à respecter pour chacune d'elle l'exigence d'autofinancement.

Le CSCA s'est réuni régulièrement tous les mois pour poursuivre la réflexion autour de la vie scientifique de la société. Nous avons essayé d'améliorer la formule de certaines manifestations scientifiques, comme par exemple le colloque interne et le séminaire de formation permanente qui, à partir de 2015, seront remplacés par un seul Colloque, « Les Rencontres de la SPP », qui auront lieu à Paris les 14 et 15 mars, juste avant l'AG de la SPP. Les Rencontres de la SPP sont organisées par un membre de la CE des régions, un membre de la CE de Paris et le secrétaire scientifique du CA. Ces Rencontres devraient permettre d'approfondir la discussion autour de cas cliniques, en plénière, avec la présence d'un ou deux « fils rouges », de poursuivre le travail en six ateliers, et de favoriser les rencontres des membres et AeF de Paris et des régions. La réunion de deux colloques en un seul devrait limiter les déplacements des régionaux et diminuer le déficit que les deux colloques précédents généraient. Les Rencontres se feront sur inscription, elles seront payantes, mais le prix fixé est suffisamment modique pour réduire le coût pour les collègues des régions, et pour que l'équilibre Paris-Régions soit respecté à tous les niveaux.

Par ailleurs, tout au long de cette année, la Commission scientifique a poursuivi sa réflexion au cours de ses réunions mensuelles, accueillant, comme l'an dernier, un nombre important de participants (entre 30 et 40 à chaque fois). Des discussions très animées ont eu lieu avec l'objectif de faire des propositions pour soutenir le dynamisme de la vie scientifique au sein de la SPP. C'est ainsi qu'est né le projet d'une CRDP (Commission pour la recherche et le développement de la Psychanalyse) organisant des « ateliers de recherche » en petits groupes. Après une élaboration qui s'est déroulée sur plusieurs CA et plusieurs réunions du bureau, un texte définissant la mission et le fonctionnement de la CRDP, a été rédigé et proposé au vote du CA. Le 10 février 2015, le CA a voté la création de la CRDP. Le texte voté est destiné à être inséré dans le RI, après avoir été soumis au vote d'une AGO future, donc après un temps de fonctionnement suffisant permettant de la faire évoluer si besoin. Le CA a nommé un comité provisoire chargé de faire fonctionner la CRDP, composé de César Botella, Michel Ody, Claude Smadja, du président de la SPP et du secrétaire scientifique du CA.

Une autre nouveauté de cette année scientifique a été la poursuite de la **collection d'ouvrages édités par la SPP**, avec deux ouvrages en 2014.

Après le premier ouvrage de cette collection, « *Freud en français, bibliographie complète des écrits de Freud avec concordance allemande et anglaise* », un volume consacré à « Joyce McDougall » a été édité en 2013. Les deux volumes sont très demandés et presque épuisés. Le volume « André Green » est paru fin janvier 2014. Le « Georges Devereux » a été édité en novembre 2014 et a déjà un grand succès. Les responsables de cette activité sont Bernard Chervet et Cécile Marcoux.

Pour les rencontres cliniques du samedi, nous avons été attentifs à ce que la visée scientifique et l'objectif qui ressortent des nécessités de la vie institutionnelle (conférence en vue d'une élection à la fonction de formateur) puissent converger au mieux.

Etant donné le vif succès rencontré par les Débats du samedi, nous espérons qu'ils se poursuivront dans l'avenir.

Nous remercions chaleureusement pour leur aide attentive et quotidienne les secrétaires de la Société et des Instituts, et tout particulièrement Amélie Caradec, qui a assuré le Secrétariat Scientifique pendant 10 ans, jusqu'à son départ le 17 janvier 2014, remplacée pendant 4 mois par Fabienne Deleplanque et depuis juin 2014 par Cécile Notté.

Rapport annuel du CST - 2014

Martine Vautherin-Estrade, Christine de Kerchove

Le CST élu en 2013 et qui achèvera son mandat en juin 2015 a connu la particularité d'être réduit à deux membres, une titulaire, Martine Vautherin Estrade, et une adhérente, Christine de Kerchove. De ce fait les possibilités de fonctionner qu'il aurait eu s'il s'était agi d'un groupe de 20 personnes se sont trouvées considérablement limitées, le CST a alors eu souvent pour fonction paradoxale de figurer le manque du CST.

Bernard Chervet, président, a créé le CSCA et y a inclus les deux membres du CST qui ont, avec les autres représentants de la vie scientifique, et en lien avec le CA, participé à l'organisation de toutes les manifestations scientifiques initiées par le CSCA comme le Colloque « le Meurtre Fondateur », les « Rencontres de la SPP » et d'autres aspects quotidiens de la vie scientifique de la SPP.

Le CST s'est réuni de façon trimestrielle avec le président selon ses statuts et les comptes rendus figurent sur le site.

Lors de la création du CST, il était envisagé, tantôt par certains membres comme un contre-pouvoir qui eût dû avoir 100 membres et constituer une véritable chambre de conseil et de discussion pour le CA (limité par la Reconnaissance d'Utilité Publique à 24 membres) détenteur du pouvoir exécutif ou encore comme un « conseil de vieux sages » allié au CA. C'est dire l'écart qui existe entre ce rêve et la situation actuelle. Or, cette dernière est liée à une défection massive des éligibles, et non des électeurs mais la baisse des candidatures semblait s'être amorcée dès les précédents mandats. Cette création du CST a été dite contingente et liée à la RUP, elle a néanmoins été pensée au point de l'inscrire précisément dans nos statuts officiels. Cette création contingente est un cas fréquent et n'est pas illégitime. La baisse des candidatures au niveau titulaire induit un manque de neuf votants au collège électoral qui élit les membres titulaires sur un mémoire et un pouvoir très renforcé de la Commission des Candidatures, où les titulaires ont, depuis ce mandat obtenu le droit de vote et peuvent donc à la fois évaluer et voter un mémoire sans contre-pouvoir ce qui n'était pas l'esprit du collège électoral.

Il n'est ni simple ni confortable de figurer un manque et durant les deux ans nous avons été interpellées à chaque occasion scientifique ou institutionnelles où nous étions présentes sur le CST et son devenir. Il est fréquent de s'adresser aux institutions comme à des personnes morales et de leur exprimer nos attentes inconsidérées et nos reproches afférents. La situation existe aussi avec chaque instance et se manifeste également vis-à-vis de l'instance CST dans la situation de son impossibilité de fonctionner !

Or le devenir du CST appartient absolument aux urnes qui seront son principe de réalité et aux éligibles qui s'y présenteront. Le CST est inscrit dans nos statuts comme seule instance scientifique élue directement par les membres sans autorité de tutelle du CA mais sans vote au sein de celui-ci.

Le CST a souvent été un tremplin vivifiant pour la participation à la vie institutionnelle et la curiosité vis à vis de l'organisation de celle-ci et il nous est paru très étonnant qu'aucun autre éligible ne s'y soit présenté. La charge de travail du CST est régulée par lui même, il n'a pas les mêmes contraintes fixes que la Commission des Candidatures ou le Conseil d'administration et ce, associé à sa possibilité de parole donne un réel intérêt à la participation de l'instance. Une institution demeure opaque tant que l'on ne s'investit pas dans son organisation et le CST est une façon intéressante d'y être. C'est la seule instance scientifique élue par tous les membres dont le pouvoir tient à la possibilité fragile (car soumise aux

contingences du contexte et de l'écoute) mais précieuse, -puisque nous sommes psychanalystes-, de la parole et du lien.

Le seul pouvoir exécutif du CST, outre la participation à la nomination des titulaires pour les dix titulaires qu'il comporte, dépend, en effet, de la parole qu'il prend au CA et de l'écoute qui lui est accordée par le président et les membres du Conseil d'Administration.

Cette inscription, dans le cas où la possibilité d'écoute existe et n'est pas saturée par l'ampleur de l'ordre du jour pourrait lui permettre et une fonction tierce et la proposition de projets scientifiques au CA puisque, non soumis à la temporalité du CA et à ses ordres du jour, il lui serait possible de se saisir lui même de projets. Par exemple l'idée de Summer school, développée par la FEP nous semblerait intéressante pour des CST ultérieurs.

Dans le cadre de ce mandat, le cahier des charges terriblement lourd du CA du fait de l'investissement des locaux de la SPP n'a pas permis de présenter et de développer d'autres projets.

L'instance CST, inscrite dans les statuts nécessiterait la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour la dissoudre, Elle est donc solidement ancrée dans l'institution et la vie institutionnelle. Cependant, en l'absence d'éligibles, le CST disparaîtra de lui même et il n'est pas souhaitable que des mandats successifs marqués par la désaffection aboutissent à son impuissance à fonctionner car il serait alors logique que l'exécutif gère totalement la vie scientifique. Le choix des membres de se présenter ou non au CST aura une signification profonde dans la vie scientifique et son organisation ultérieure et, les élections n'étant pas contingentes, l'élection ultérieure marquera son devenir et aura des répercussions certaines sur l'organisation symbolique de la SPP. Elle sera le principe de réalité du CST.

Martine Vautherin-Estrade
Secrétaire du CST

Christine de Kerchove
Secrétaire adjointe du CST

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION POUR LA PSYCHANALYSE AVEC L'ENFANT ET L'ADOLESCENT Année 2014

Cette année, la COPEA a observé que la mise en œuvre de la formation à la psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent, dont la COPEA avait eu l'initiative et dont toutes les Instances avaient successivement voté le principe, a marqué le pas. La COPEA a déploré que la CE n'ait pu effectuer une avancée de son travail concernant la PEA dans un contexte conjoncturel défavorable.

1/ Formation à la Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent.

Conformément aux statuts qui stipulent que « la COPEA s'occupe de tout ce qui concerne la PEA », la commission s'est vue chargée de solliciter les séminaires à inscrire dans le programme d'Enseignement. Trois séminaires d'enseignement dédiés ont été créés : C. Gérard, A. Louppe et G. Szwec, auxquels s'ajoutent deux séminaires dans le cadre des activités scientifiques des membres : R. Prat et É. Valentin. Les séminaires de B. Lechevalier et F. Feder ont été annulés pour des raisons personnelles.

La COPEA a constaté que les séminaires de G. Szwec et de R. Prat ont bénéficié d'une affluence exceptionnelle, preuve du vif intérêt des membres et élèves.

Une supervision collective a été mise en place : G. Szwec.

La COPEA a suivi certains des échanges entre le COCAP de l'IPA et la SPP. G. Lucas, vice président du COCAP a recueilli l'avis de plusieurs membres, dont la Secrétaire et la déléguée du Président auprès de la COPEA.

La COPEA a constaté la disparition de la mention des activités de Claparède, traditionnellement partenaire, dans le programme annuel de la SPP, et a déploré l'absence, de ce fait, de la mention du séminaire de G. Haag et H. Suarez-Labat.

2/ Demandes de Reconnaissance en PEA

Trois demandes ont été faites et deux d'entre elles ont été validées : A. Maupas-Lycoudis et S. Reignier. La dernière est en cours d'étude par la sous-commission tirée au sort à cet effet.

La COPEA s'est vue confirmée sa tâche statutaire de procéder aux reconnaissances de compétence en PEA selon les critères existants dans le RI.

La réunion annuelle des RPEA a permis d'informer les membres sur la formation à la PEA dont certains déplorent le manque de contenus suffisants pour constituer un programme en conformité avec les propositions du COCAP.

3/ Activités scientifiques

La COPEA a organisé :

- la conférence – débat sur psychanalyse d'enfant/psychanalyse d'adulte, du mardi soir, où M. Ody a présenté le cas d'un trouble de la représentance chez un garçon dont le père était devenu homosexuel. Ce cas a été discuté par C. Smadja.

Cette activité est co-organisée par le Secrétariat scientifique.

- les vendredis cliniques ont été présentés par C. Sedel-Godard, F. Cointot et F. Canavese.

- la conférence clinique du samedi a été présentée par F. Maffre, (élaboration de trois séances d'une cure d'adolescent) et discutée par B. Chervet. Cette activité est co-organisée avec le Secrétariat scientifique.

Ont été organisés, en vue des activités de 2015,

- deux vendredis cliniques, l'un avec P. Chardeau, l'autre avec D. Irago.
- une conférence clinique du samedi, B. Ang sera discutée par G. Diatkine.
- la conférence-débat annuel le 3^{ème} mardi de juin avec E. Chervet et J-L. Baldacci.

La COPEA continue à faire preuve de son esprit d'initiative. Elle avait mis en place la forme de l'atelier clinique du vendredi clinique sous la forme d'une présentation de trois séances consécutives à partir desquelles les membres associent sur un pied d'égalité. Cette formule a redynamisé cette activité scientifique. De plus, la COPEA s'est appliquée à alterner des membres confirmés et de tous nouveaux membres.

Gardant son esprit d'initiative, la COPEA a émis cette année, l'idée d'un projet de séminaire ouvert interface en PEA, en écho des préoccupations de la commission socioprofessionnelle et du CSCA. L'objectif est d'amener les jeunes professionnels à fréquenter la SPP dans ses nouveaux murs.

4/ Dossier « Autisme et psychanalyse »

Selon les choix institutionnels, ce dossier est relayé par les membres les plus impliqués : F. Moggio, médecin chef de l'inter-secteur infanto-juvénile, G. Haag à l'INSERM et à la CIPPA, N. Bayle à la FFP à laquelle est rattachée la SPP. Le quatrième plan autisme, ainsi que les réactions qu'il a suscitées, ont été rapportés dans les comptes-rendus des réunions de la COPEA. La Commission a constaté et a déploré l'interdiction d'inclure les concepts psychanalytiques dans les formations universitaires consacrées à l'autisme.

5/ Présence de la PEA et de la COPEA sur le site de la SPP

À la suite de la mise en place de contenus dédiés à la PEA et la COPEA dans les rubriques ad hoc, dans l'espace public et l'espace membres, les comptes-rendus des réunions de la COPEA sont également mis en ligne.

En revanche, la COPEA n'a pas reçu de réponse aux sollicitations qu'elle a faites pour la publication de textes en PEA. La COPEA pose la question de son éventuelle implication dans le choix des textes publiés concernant la PEA et engageant les instances.

Les membres RPEA sont désormais signalés par un astérisque.

6/ Réponse à l'enquête de l'HAS sur « La conduite en première intention devant un enfant/adolescent présentant un trouble/déficit de l'attention ».

Un groupe de travail de membres de la COPEA a élaboré une réponse à cette enquête publique. Cette réponse, après validation par le Président, a été transmise à l'HAS.

On peut noter que la critique exprimée dans cette réponse du recours précoce et prolongé à la Ritaline, s'est trouvée confirmée par une conférence récente au Collège de France.

En cette fin de mandat, la Secrétaire remercie l'adjointe, B. Ang, et les membres de la COPEA, très présents et motivés et Y. Belahcen pour sa collaboration.

Béatrice Le François
Secrétaire de la COPEA

Rapport d'activité de la commission des candidatures juin 2013 - mars 2015

Les résultats de l'élection à la Commission des Candidatures ont été communiqués le 26 juin 2013 : pour les titulaires 10 élus (4 parisiens, 6 autres régions), nécessitant un complément de 8 titulaires tirés au sort. Une fois de plus, le nombre de titulaires candidats à cette élection a été insuffisant et le tirage au sort reste une solution précaire. En revanche l'intérêt pour le travail de la commission se maintient parmi les adhérents : 9 élus dans cette catégorie, pas de tirés au sort. La commission comprend cette fois un nombre important de titulaires et d'adhérents venant de différentes régions : 12 régionaux sur 27 membres. Le nombre plus important de titulaires et d'adhérents volontaires pour cette mandature est le fruit du travail de sensibilisation entrepris avant l'élection de la commission auprès des collègues par E. Chervet.

La commission a été mise en place par Bernard Chervet, Président de la SPP, le 5 juillet 2013. Elle a élu Éric Valentin comme président, Emmanuelle Chervet comme secrétaire puis a réparti ses membres en trois sous-commissions.

Le rythme moyen des dépôts de candidatures de 2004 à 2013 ayant été de 6 à 7 par année (10 candidatures/an en 2007, 2008, 2011), nous nous attendions à ce que ce rythme se maintienne, ce fut le cas pour 2013 où il y eut 7 dépôts de candidatures mais surprise en 2014 qui n'apporta que 2 candidatures.

Néanmoins, en juillet 2013, lors du début de notre travail, 9 candidatures étant en attente, les membres de la commission ont accepté l'étude de quatre candidatures par collège, de telle façon qu'il n'y ait pas de collèges électoraux insuffisamment utilisés, si des candidatures en cours d'examen se révélaient non présentables. De même, nos collègues du collège électoral ont bien voulu que soient proposées à leur attention trois candidatures par soirée, ce qui supposait un effort important de lecture dans le mois précédant chaque collège électoral. Nous avons pu ainsi commencer à atténuer le risque d'accumulation des candidatures.

À la fin de notre mandat en mars 2015, il restera une candidature non étudiée mais déposée fin janvier 2015.

Durant sa mandature, la commission des candidatures aura étudié 16 candidatures au titulariat : 11 furent présentées : 10 élues, 1 non élue et 5 non présentées (dont une sur travaux) lors de 5 collèges électoraux (19 novembre 2013, 28 janvier 2014, 24 juin 2014, 30 septembre 2014, 3 mars 2015).

La méthode de travail de la commission et les critères d'appréciation des candidatures décrits dans les rapports des précédentes Commissions des Candidatures, nous ont semblé décrire précisément ce qui est attendu tant au niveau du mémoire et de l'entretien avec le candidat que du niveau d'engagement dans la vie scientifique et administrative de la SPP. Nous ne les reprendrons donc pas en détail dans ce rapport, vous les trouverez dans les Bulletins de la SPP : M. Gibeault N° 88, p 87 et N° 92 p 60 ; G. Bayle N°100, p 55, D. Kaswin-Bonnefond lettre au CA en mars 2013. (Il serait raisonnable que ces documents soient transmis par la SPP à tout collègue souhaitant écrire un mémoire et poser sa candidature au titulariat)

Je citerai simplement la définition du titulaire donnée par G. Bayle : « Praticien confirmé à sa demande par un vote de la SPP. Il a fait état de ses engagements et rapporté par écrit sur sa clinique, en se référant au transfert et à la sexualité infantile. De fait, c'est un chercheur en clinique psychanalytique. Il est animateur de la vie scientifique de la SPP. Le titre de membre titulaire s'obtient donc en rendant compte par soi-même, d'un travail clinique

mené seul, dans les dimensions qui permettent de définir un analyste généraliste. Celles-ci impliquent des capacités d'établissement et de maintien, voire de rétablissement d'un cadre analytique, et l'exposé d'un temps plus ou moins long du processus analytique, illustré par des interventions interprétatives. Les théorisations qui l'accompagnent ou en découlent ne sont pas au premier plan (ce dernier point constitue une différence importante avec l'accès à la fonction de formateur, qui fait appel à des qualités pédagogiques et théoriques particulières et approfondies) ».

Nous ajouterons à cette définition que l'entretien avec le candidat est un moment essentiel qui permet d'évaluer ses capacités associatives et évolutives en réponse aux questions qui lui sont posées sur les points aveugles du mémoire. C'est aussi l'occasion de juger de son engagement ou non dans les activités scientifiques et administratives la SPP. Cet entretien se déroule après l'étude en sous commission et avant la réunion plénière de la commission.

Cette définition du titulaire qui se retrouve peu ou prou dans tous les rapports rend compte de la difficulté à savoir où placer la barre depuis la réforme....

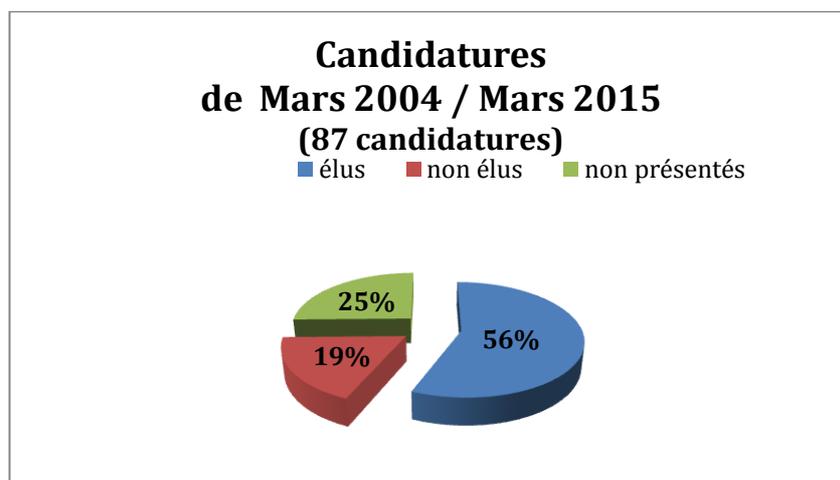
Qu'est-il attendu des titulaires sur le plan scientifique et dans la vie administrative de la SPP ?

La candidature au titulariat est-elle un échelon vers la fonction de formateur ou simplement l'accession au statut de "Full Member" sans plus ou bien les deux ou bien la simple participation à la vie scientifique de la SPP ? En ce sens, le futur titulaire est aussi un chercheur en psychanalyse, souhaitant progresser et contribuer au développement scientifique de la SPP et de ses membres. (La non possibilité de communication des mémoires pour des raisons de confidentialité est de ce point de vue une perte importante pour la réflexion de chacun).

Pour avoir une idée des résultats des demandes de candidatures au titulariat nous avons tenté de reconstituer les archives de la commission entre mars 2004 et mars 2015.

Durant cette période de 11 années, les diverses commissions ont étudié 87 candidatures lors de 28 collèges électoraux. 49 candidats ont été élus (56%), 16 non élus (19%), 22 non présentés (25%) (dont 10 pour permettre une réécriture). Parmi ces 87 candidatures, 4 candidatures sur travaux ont été proposées : une a été élue, les trois autres ont retiré leur demande ; une candidature sur un mémoire portant sur un cas de psychanalyse avec un enfant n'a pas semblé présentable pour des raisons cliniques.

Candidatures examinées au titulariat (ex adhérents) : 87 candidatures de mars 2004 à mars 2015



Depuis la dernière révision du règlement intérieur, le collège électoral élysant les titulaires est composé de l'ensemble des membres titulaires du CA, du CST et de ceux de la commission des candidatures. Habituellement, il devrait rassembler 12 membres du CA, 10 membres du CST et 18 membres de la commission des candidatures.

Or, le CST durant cette mandature n'apportant au collège électoral actuel qu'un titulaire au lieu de 10, a entraîné de ce fait un poids accru de la commission lors des votes. (Le collège actuel comprend 12 membres du CA, 1 membre du CST et 18 membres de la commission des candidatures). Le poids de la commission étant prédominant lors des collèges électoraux, il est important que son président et son secrétaire soient particulièrement attentifs aux effets de groupe à l'intérieur de celle-ci, mais aussi que soient étudiées lors des collèges électoraux les possibles conséquences de ce nouvel équilibre sur le résultat des élections au titulariat.

Éric VALENTIN
Président de la commission
des candidatures

Emmanuelle CHERVET
Secrétaire de la commission
des candidatures

Commission des Représentants Régionaux

Rapport 2014

La commission s'est réunie à trois reprises, selon l'habitude en vigueur depuis plusieurs années, les 25 janvier, 30 mars et 22 novembre 2014.

Nous avons privilégié ces dates qui prennent en compte les manifestations scientifiques de notre Société à Paris, soit le séminaire de formation permanente, le colloque interne et le colloque de la SPP.

Ce choix a l'avantage de faciliter la participation des régionaux et à ces manifestations et à la commission, mais présente le désavantage de devoir parfois limiter le temps de réunion.

La participation des membres représentants ou suppléants des Groupes régionaux à la CRR est toujours constante, de 13 à 14 présents (sur un nombre statutaire de 15 membres), avec la présence non moins constante de la déléguée du CA de la SPP, attachée du bureau aux régions : Marie-Claire Camus-Delage.

Lors de **notre réunion du 25 janvier**, nous avons poursuivi nos échanges à propos de **l'évolution des activités scientifiques de la SPP**.

Bernard Chervet, présent lors de cette commission a rappelé les quatre points votés par le CA du 10 décembre 2013: la création d'un nouveau Colloque, la responsabilité tripartite : commission d'enseignement (CE), CRR et secrétariat scientifique de la SPP, sa dénomination : « Rencontres de la SPP » et enfin la confirmation par l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2014.

Ces changements ont suscité divers développements autour d'une préoccupation commune : la reconnaissance et la place de la psychanalyse, le souci d'espaces/temps d'échanges théoriques et cliniques au-delà de la géographie mais aussi des différences d'appréhension de ces questions selon les groupes. Différences où s'entremêlent des réalités socio-économiques régionales, et des réalités et pratiques des groupes : nombre de membres, de formateurs, d'analystes en formation.

Sont relevés un investissement des membres souvent trop peu marqué pour l'institution SPP, un équilibre à soutenir entre Régions et Paris et l'importance de donner, notamment, mais pas seulement, aux « jeunes analystes » des perspectives ouvertes et dynamiques.

Lors de cette réunion, il est aussi proposé de reprendre un projet souhaité par plusieurs, à savoir une réflexion sur un état des lieux des Régions, une mise à jour de la répartition numérique des membres et des analystes en formation.

Ce thème a été le point essentiel de la réunion du 30 mars. Le tour de table s'est centré sur **la situation numérique de chaque groupe**. Devant la difficulté de saisie de ces données chiffrées nous avons convenu d'établir un tableau afin de lister les différentes « catégories », fonctions et autres définitions qui composent les groupes. (cf. les statuts et RI de la SPP).

Ce tableau est toujours en cours de réalisation. Ceci nous a permis se faisant d'apprécier et de partager la complexité de notre Société ! Les paramètres à prendre en compte, les combinaisons possibles sont très nombreux. S'ajoutent à cela, entre autres, des habitudes différentes (catégories : « autres », invités...) et la multiplicité des inter-relations entre Groupes régionaux (membres par exemple appartenant à plusieurs groupes). Nous poursuivons notre recueil de données et nos questionnements avec l'aide de Marie-Agnès Lange-Krouri.

Notre dernière réunion du 22 novembre a été surtout consacrée aux **bibliothèques : celles du**

Groupe Lyonnais et du Groupe Toulousain et la Bibliothèque Sigmund Freud, en présence de Cécile Marcoux conservatrice de la BSF, Gilles Cellier et Gérard Soria responsables de la Bibliothèque du GLPRA et Anne-Marie Rajon responsable de celle du GT qui ont accepté notre invitation.

Ce point s'est inscrit dans le fil de nos réflexions sur les « outils » facilitateurs de nos activités scientifiques et de leur diffusion, au niveau des régions et de la SPP. Plusieurs points ont été évoqués : leurs fonctionnements et articulations, leurs réalisations et projets, le référencement des travaux des membres et analystes en formation.

Les bibliothèques de Lyon et de Toulouse sont actuellement les seules en activité dans les régions. Toutes deux sont installées dans les locaux des groupes et nécessitent une équipe de plusieurs collègues « sur place » mobilisée et active. Deux points essentiels qui ne sont pas forcément possibles pour les autres groupes (absence de locaux, dispersion des membres)

Celle de Lyon fonctionne depuis plusieurs années. Ses 3.000 ouvrages sont enregistrés sur fichier informatique, travail fait en collaboration avec la BSF. A Toulouse, le travail de recension informatique est en cours. Cécile Marcoux propose d'apporter son soutien pour ce faire, et permettre la mise en place de procédures communes et un partage des ressources.

Plusieurs questions sont soulignées: Au regard de la diminution du nombre des emprunts – phénomène généralisé -comment favoriser l'utilisation des bibliothèques, comment faciliter la recherche bibliographique, permettre une évolution nécessaire au regard du numérique... ? Et que faire des livres parfois en plusieurs exemplaires ?

Cécile Marcoux a présenté ensuite rapidement la BSF : riche de près de 30.000 ouvrages, thèses, mémoires et brochures, ouverte à tout public, avec une activité très importante de diffusion d'articles photocopiés envoyés par courrier.

Se retrouvent d'autres thématiques qui vont de l'utilisation malheureusement pas assez fréquente des bibliothèques à celle du catalogue de la BSF, souvent mal connu y compris par les membres, du référencement BSF confondu avec la publication sur le site SPP à l'importance plusieurs fois soulignée de la transmission d'informations et de sa répétition.

Deux derniers points :

- La question de l'achat des locaux de la SPP: bien qu'elle n'ait pas été évoquée en tant que telle lors de nos réunions, nous avons été, Bernard Bensidoun, Marie-Claire Camus-Delage et moi-même, responsables de la CRR, tenus informés par Bernard Chervet, président de la SPP, de ses différents échanges avec les présidents des groupes régionaux et de l'avancée du projet et de sa réalisation.
- Grâce au travail du comité du site et de Denys Ribas, les comptes rendus de la CRR dûment approuvés sont disponibles en ligne sur le site interne de la SPP, rubrique infos SPP, CRR.

Dans cette fin de deuxième mandature, je voudrai remercier très chaleureusement les membres de la CRR pour ce cheminement qui a été aussi pour moi temps de formation et de découverte de notre Société et plus particulièrement Bernard Bensidoun, secrétaire de la commission.

Un grand merci à Marie-Agnès Lange-Krouri pour son attention et son soutien efficace et précieux.

Martine Pichon-Damesin

Présidente de la commission des représentants régionaux

Assemblée Générale 2015

RAPPORT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE (juin 2013-janvier 2015)

Une présentation d'un rapport sur la Commission Scientifique 2014 est inséparable de celui de 2013 dont il est la continuation en ce que tous deux se réfèrent à une réflexion souhaitée par le CA lors de sa réunion en juin 2013. Notre rapport doit vous faire part de cette réflexion menée de septembre 2013 à janvier 2015 à un rythme voulu mensuel autant que possible et se traduisant en un total de 8 réunions.

L'objet de réflexion était le problème de ce qu'il est convenu d'appeler la *crise des instances scientifiques* de notre société, dont le plus voyant et douloureux est l'état actuel du CST - seulement deux candidatures sur vingt statutaires. Egalement, les autres instances scientifiques ont souffert tout autant: la COPEA (8 candidatures sur 14, un seul formateur) ; la C. de Candidatures (10 titulaires sur 18 dont seulement 2 formateurs.)

Devant une telle désaffection générale concernant les instances scientifiques, le CA, sous l'impulsion de notre Président Bernard Chervet, a entrepris deux actions :

- l'une est l'organisation institutionnelle du Secrétariat Scientifique du CA a été modifiée par la création d'un comité ad hoc, le CSCA (Comité Scientifique du CA) dont la fonction est de soutenir l'action du Secrétariat Scientifique dans sa lourde tâche et de repenser les activités scientifiques. Présidé par B. Chervet, le CSCA est constitué par la secrétaire scientifique, Sabine Lambertucci-Mann et son adjoint, Joseph Torrente. En font partie le secrétaire du CST, Martine Estrade, et son adjoint, Christine Kerchove, le secrétaire de la COPEA Béatrice le François ; ainsi que les trois responsables de la CS, également des membres extérieurs au CA, Marilia Aisenstein et Piotr KrzaKowski.

- l'autre action est une modification du fonctionnement habituel de la CS en la dotant d'une nouvelle organisation afin d'améliorer et rendre plus pragmatique son fonctionnement. Pour cela, le CA a nommé trois responsables parmi ses membres: Michel Ody, Claude Smadja et César Botella, ce dernier étant désigné président de la CS. Françoise Cointot assure le secrétariat. Le Secrétariat Scientifique en fait parti *es qualité*. Les responsables du CST sont invités permanents. Ouverte à tous les membres, sa fréquentation tout au long de ces 8 réunions se maintenait entre 30 et 40 membres, d'une fidélité remarquable et avec une grande participation à la discussion. Ils sont pour beaucoup dans l'avancement de la réflexion et nous leur sommes reconnaissants.

C'est donc dans ce nouveau paysage que la CS de cette mandature 2013-2015 a rempli la tâche que le CA lui a confiée : tenter de comprendre la crise et trouver des propositions pour la résoudre.

Nous résumons le travail que la CS a effectué en deux volets, le parcours de la réflexion et la proposition de la CS au CA

La réflexion. La CS a assez vite compris qu'une amélioration du rapport des membres au scientifique dans l'institution ne pourrait pas advenir par des mises en question de telle ou telle autre instance. Par exemple, en ce qui concerne celle qui a le plus souffert du désinvestissement des membres, le CST, la discussion pourtant très riche et vivante : faut-il le conserver tel quel ? en le modifiant ? Faut-il le supprimer ? n'a pas pu aboutir à une

perspective de solution. On a terminé par réaliser que le problème du désintérêt des membres était un problème global inhérent à la structure actuelle de la SPP. Celle-ci et le résultat de son histoire, et des enjeux que la CS a qualifiés de politico-administratifs.

Nous citerons d'abord la *tricatégorisation* (1969, E. Kestemberg, S. Lebovici, consulter le site SPP), une décision politique qui bouleverse la SPP, jusqu'à la *bicatégorielle*, en ajoutant une nouvelle catégorie, les *affiliés*, afin d'augmenter le nombre des voix dans la nouvelle association qui vient d'être fondée, la FEP. Pour cela, l'exigence de la rédaction d'un mémoire pour entrer à la société est supprimée. Ensuite, mouvement inverse, retour à la *bicatégorisation*, en 2007, pour des raisons complexes dont l'adaptation aux normes de l'API. Bouleversement tout aussi important : les affiliés deviennent adhérents, les adhérents sont nommés titulaires. La conséquence sera la suppression de la catégorie la plus élevée, le tituliariat d'autrefois, qui cesse d'être une catégorie et se transforme en fonction, la *fonction de formateur* dont l'exercice est limité à 7 ans pour ceux élus à partir de 2007. Désormais, institutionnellement, la fonction de formateur, héritière du tituliariat, n'est plus une catégorie scientifique ; le plus haut niveau scientifique de la SPP sera le tituliariat actuel, c'est-à-dire l'ancien adhérent.

La Société accepte les candidatures des anciens élèves de nos Instituts en ne leur demandant comme bagage scientifique que celui d'avoir réussi la fin de cursus accordée par la Commission d'Enseignement. Aujourd'hui nos membres adhérents sont plus de 500, environ 2/3 de notre société. Ils sont reconnus membres par la SPP, mais ne sont pas scientifiquement définis du point de vue institutionnel. Le risque est qu'ils soient considérés avec un critère fort restreint, sous une forme négative, celle de ne pas encore fait le mémoire, ou pire, d'y avoir échoué.

Ensuite, comme on sait, pour devenir membre titulaire, l'adhérent doit présenter à la Commission des Candidatures une demande. Celle-ci peut se faire sur travaux et/ou en rédigeant un mémoire. Au fait, on constate, surtout depuis quelques années, et de plus en plus, que dans une grande majorité, les candidatures au tituliariat se font surtout sur mémoire (nous y reviendrons).

Ce choix de candidater uniquement avec un mémoire semble être, à la fois, un symptôme et l'une des causes possibles de la situation actuelle. L'origine de ce symptôme-cause se trouverait dans la structure même de la SPP : pour que ses membres soient scientifiquement reconnus, la SPP n'offre d'autres possibilités que celle de devenir titulaire. Avec le risque d'une réduction de la valeur scientifique du tituliariat à la capacité de « faire un mémoire », de rédiger le récit détaillé d'une cure. Le rapport fait par Danielle Kaswin sur la C des Candidatures (2011-2013) qu'elle a présidée, aborde d'une façon claire ce danger : pour être élu titulaire, la difficulté de la décision lors du vote au Collège Electoral pourrait faire que la raison ultime et incontournable pour élire un titulaire se voit réduite à ce que le mémoire du candidat prouve qu'il est capable de conduire une analyse sans l'aide d'un superviseur.

A l'extrême, on pourrait dire que la Commission des Candidature et le Collège Electoral confirment la fin de cursus du candidat. La seule reconnaissance officielle existante, celle du tituliariat, risque ainsi d'être considérée comme le simple constat qu'un membre n'a plus besoin d'un superviseur.

Soulignons alors un fait étonnant : Le mémoire a ainsi subi plus d'un déplacement. Il était exigé pour entrer à la Société, puis sera exigé pour le passage de l'affiliation à la catégorie adhérente ; maintenant, le mémoire règle le passage vers le tituliariat. Bref, ce qui était exigé aux débutants en psychanalyse, ce qu'on leur exigeait : prouver, montrer les capacités d'analyser sans l'accompagnement d'un superviseur, est devenu aujourd'hui ce qui donne accès à la plus haute catégorie, le tituliariat.

En plus, n'y a-t-il pas là un écueil : le fait d'être élu titulaire n'apporte, institutionnellement parlant, qu'une seule chose : l'aptitude à candidater à la fonction de formateur. Autrement dit, la seule valeur scientifique reconnue institutionnellement dans notre société se réfère à l'enseignement de la psychanalyse.

Mais, alors, quid de l'adhérent qui ne suit pas ce parcours ? La structure actuelle fait qu'environ 2/3 de notre société n'a d'autre reconnaissance scientifique que celle de sa fin de cursus ; et se trouve, de ce fait, dans un inconfort narcissique, dans une insatisfaction au sein de la SPP. Le risque est qu'ils soient considérés avec un critère fort restreint, sous une forme négative, celle de ne pas avoir encore fait le mémoire, ou pire, d'y avoir échoué.

Souvent, le résultat est que les adhérents s'éloignent de la SPP.

Hélas, la crise semble plus large. Un nouveau problème est en train de se produire : alors que le dépôt des candidatures était de 6-7 par année, en 2014 il n'y a eu que 2 candidatures. Elles seront présentées au vote du Collège Électoral en mars 2015. Ce qui fait qu'actuellement il n'y a aucun dossier en attente. Signalons aussi qu'au cours de ces 10 dernières années (2004-2014) sur 87 candidatures présentées il y a eu uniquement 4 candidatures sur travaux dont une a été élue, les trois autres ont retiré leur demande. Si, à la diminution des membres souhaitant participer à la Commission des Candidatures (10 sur 18) vient s'ajouter celle des candidats au tituliariat, on doit s'interroger sur l'état actuel de la voie scientifique de l'enseignement pour savoir si nous sommes devant un vrai désinvestissement. Ce serait un signe d'une remise en cause de toute l'organisation de notre société.

La question est alors de savoir si la cause de cet état de désintérêt de la part des membres ne prend pas origine, du moins en partie, dans un sentiment de réduction de l'idéal scientifique à une verticalité : ou enseigné ou enseignant. Notre société porterait en elle une carence au niveau de sa structure scientifique. L'article 1 de nos statuts la dénonce.

Article 1 des statuts de la SPP : « *L'association SPP fondée en 1926 a pour but de transmettre et de développer la psychanalyse comme discipline scientifique et méthode thérapeutique fondée sur l'œuvre de Freud* » (c'est nous qui soulignons). Il prend ses racines dans la définition de la psychanalyse par Freud en 1922 où coexistent deux idées directrices : la « *transmission d'un procédé* », et la conception de la psychanalyse en tant que *discipline scientifique*, « *un savoir qui croît progressivement* ».

La CS constate alors le fait suivant : La SPP s'est dotée d'une instance, la *Commission d'Enseignement* se consacrant plus spécifiquement à la *transmission* de la psychanalyse aux élèves. La CE a la responsabilité de la sélection, de la formation et de la décision de fin de cursus. Elle assure la transmission des fondements en même temps que l'esprit de recherche inhérent à la cure psychanalytique. En même temps, la SPP a conçu un CA doté d'un *Secrétariat Scientifique* actuellement renforcé par la création du CSCA.

Mais le SPP n'a pas, jusqu'à présent, organisé une structure qui, suivant Freud, se consacrerait spécifiquement au développement de la psychanalyse en tant que « *savoir qui croît progressivement* ». C'est à remédier cette *carence institutionnelle* qu'à réfléchi et a inspiré la proposition que la CS a exposée au CA du 9 décembre 2014 et au CA du 20 janvier 2015.

La réflexion de la CS ouvre alors deux questions majeures auxquelles elle essaiera de répondre par la suite : a) Pour un meilleur fonctionnement de la SPP ne devrait-il pas être envisagée l'ajout d'un autre ordre de reconnaissance scientifique des membres, indépendant, mais complémentaire de celui déjà existant concernant la fonction de formateur ? b) La SPP possède un dispositif, la C. d'Enseignement, dont la vocation est la formation, l'enseignement et la transmission de la psychanalyse. Ne manquerait-il pas à la SPP un autre dispositif, celui-ci complémentaire et faisant suite de celui des instituts. Il se traduirait en termes de travail plus spécifiquement centré sur la recherche en psychanalyse et sur le développement des connaissances psychanalytiques. Ce qui reviendrait, pour les membres qui intègrent ce nouveau dispositif, à être reconnus par l'institution avec une valeur d'un autre ordre scientifique que celui de la formation.

La proposition que la CS a proposée au bureau de la SPP le 8 décembre, et à deux CA, celui du 10 décembre 2014 et celui du 20 janvier 2015.

La désaffection globale, et plus particulièrement l'état du CST, a fait que certaines propositions avancées envisageaient des changements statutaires. Mais, devant la complexité de ceux-ci, la charge de travail que cela suppose, une certaine urgence, la CS a opté pour abandonner cette voie et proposer au CA de faire face à la crise sur la base d'une proposition ayant comme guide l'évitement du moindre changement statutaire. De sorte que, dans l'immédiat, les instances scientifiques ne soient pas modifiées dans leurs définitions, avec l'idée que ce sera les prochaines élections qui auront valeur d'épreuve de réalité et confirmeront ou infirmeront la nécessité d'un plus large changement. La proposition concerne donc uniquement le RI, nécessitant simplement une démarche lors d'une AGO. Elle serait, un premier pas, si besoin est, pour d'autres changements.

La proposition de la CS : La SPP devrait offrir aux membres une autre voie scientifique qui serait complémentaire à celle de la « verticalisation » centrée sur la formation. Cette nouvelle voie, qui vise à réparer la *carence institutionnelle*, consisterait en la création d'un lieu spécifiquement consacré à la recherche et la croissance de la psychanalyse en tant que discipline scientifique. Concrètement, et cela a été reconfirmé solennellement à une grande majorité lors de la dernière réunion de la CS le 10 janvier 2015, il s'agit de la création par le CA, qui du point de vue statutaire en a le droit (art. 6-2 des statuts¹), à condition de son approbation par un vote de l'AGO, d'une

« Commission pour la recherche et le développement de la psychanalyse »

Bien entendu, au point auquel est arrivé la CS nous n'en pouvons pas vous présenter que quelques lignes générales. S'inspirant en partie de la COPEA, sa fonction peut se résumer ainsi :

- La CRDP a la valeur devant l'exécutif d'être l'instance de la SPP se consacrant spécifiquement à l'organisation de la recherche analytique et au développement de la psychanalyse. Dans cet objectif, elle crée des ateliers.
- Elle est constituée de membres permanents. Leur nombre n'est pas limité. Le président de la SPP fait partie es qualité. De même, le secrétariat scientifique du CA dont la CRDP soutient activement l'action.

¹ 1 Statuts - Art. 6-2: « Le CA institue tous organismes ou commissions chargés de l'assister dans son travail. Leurs attributions et les modalités de leur fonctionnement sont précisées dans le règlement intérieur. Il élabore le règlement intérieur de l'association, qui doit être approuvé par l'assemblée générale ».

- Elle élit sur travaux et/ou activités concernant la recherche psychanalytique et le développement de la psychanalyse les membres de la SPP qui font acte de candidature.
- Aussitôt qu'un nouveau membre est agréé par le CA, la CRDP l'accueille en le recevant personnellement dans le double souci de développer ses potentialités scientifiques et d'enrichir ainsi la recherche dans notre société.

Il est entendu que la CRDP travaillera en complémentarité avec la CE et les séminaires d'enseignement, comme avec le Secrétariat Scientifique du CA. Également avec la C. des Candidatures et la COPEA qui, malgré une certaine désaffection, ont pu remplir leurs fonctions correctement. Ce qui n'a pas été possible pour le CST. Le problème qu'il pose s'éclaircira avec les résultats des prochaines élections de 2015.

Le CA du 20 janvier 2015 aura à voter une proposition dans ce sens.

César Botella, président, Michel Ody, Claude Smadja. Françoise Cointot, secrétaire

Rapport annuel de la commission socioprofessionnelle 2014

Clarisse Baruch

La commission plénière de la CSP s'est réunie trois fois en 2014, comme de coutume. Entre 10 à 20 personnes étaient présentes chaque fois. Chaque réunion comportait d'abord l'état des travaux des différentes sous-commissions, avant de présenter les points particuliers.

Une première nouveauté: Les commissions ouvertes figurent sur l'espace membre du site de la SPP dans la rubrique *Info SPP*, et les comptes rendus y sont publiés. Il pourrait être proposé de rajouter à l'intérieur de notre rubrique un onglet pour chaque sous-commission, avec la date et le lieu des prochaines réunions, et le programme ou l'ordre du jour s'il y a lieu.

1) Sous-commission « Psychanalyse et Psychiatrie »

Cette sous-commission réunit un petit groupe d'habitues, tout en étant ouvert. Les membres présents travaillent en institution, dans les secteurs infanto-juvénile du 77, de Créteil, Nemours, Clermont de l'Oise, et Ste Anne pour Paris. Les réunions ont lieu tous les deux mois. L'objectif est de rendre compte des difficultés rencontrées dans les lieux d'exercice et à partager les expériences de chacun des membres. La parole y circule facilement et cet espace permet de partager les difficultés et penser les transformations possibles.

Cette année, le groupe a invité V. Souffir pour présenter la COP13. Il a donc décrit le travail effectué au sein de l'ASM13, qui a donné lieu à l'ouvrage présentant cet outil qui commence à être une référence. Lors d'une autre réunion, Jean Picard de la région Bordeaux Aquitaine est venu présenter les liens tissés dans le département et avec l'HAS.

Ces réunions ont été très enrichissantes pour les présents, et ils souhaiteraient partager les questions évoquées avec d'autres en continuant de solliciter les membres SPP engagés dans des institutions à faire part de leurs questionnements, en particulier sur le sujet suivant : Comment travailler en gardant la possibilité de penser alors que la hiérarchie médicale interne est traversée par des contraintes administratives ?

Pour cela, la CSP approuve l'initiative de la sous-commission d'organiser l'une de leur réunion à la SPP, autour du travail des psychanalystes dans les institutions, et de le faire savoir de façon plus active auprès des membres, afin que les membres intéressés viennent participer aux discussions plus facilement et que le débat s'élargisse. La date du samedi 28 mars 2015 est retenue.

Par ailleurs, les thèmes abordés, les dates des prochaines réunions et les intervenants pressentis pour les réunions ultérieures de la sous-commission pourront être diffusés dans l'envoi groupé ou mise en ligne dans la rubrique des commissions ouvertes.

2) Sous-commission « Psychanalyse et Pédiatrie »

Sa particularité est d'organiser de façon régulière des réunions communes entre les membres de la SPP qui souhaitent venir, initialement, des pédiatres, maintenant également des orthophonistes, des professionnels de santé et des étudiants. Elle a maintenu un rythme trimestriel avec une certaine fidélité des membres et un grand investissement de la part des intervenants même si quelques difficultés de diffusion de l'information ont été rencontrées lors des mailings. Cette année, Paul Denis est venu en janvier parler de la dépression pendant la période de latence. En mai, Juliana Vamos a parlé de son travail en périnatalité, et à l'automne, A. Fréjaville a traité des « Plaintes psychosomatiques en famille » devant un public malheureusement restreint car la réunion n'avait pas été annoncée dans la Newsletter.

Les dates et thèmes sont maintenant connus à l'avance, et un travail d'information reste à

faire pour les faire connaître. En particulier, là encore, ils pourront être mis en ligne sur l'espace membre, mais peut-être aussi diffusées sur le site ouvert.

3) Les activités ouvertes

La sous-commission s'est centrée cette année sur le projet de « groupes de pratiques cliniques » déjà en discussion l'an dernier. Un débat a eu lieu lors d'un CA de fin janvier, lors duquel ont été abordé le type de réponse à proposer aux demandes des jeunes professionnels (jeunes psychiatres, jeunes psychologues) d'une aide à l'écoute : il peut s'agir de groupes de travail, de groupes d'analyse de pratiques, pratiqués individuellement en ville ou en institution par les collègues ; mais aussi de la création de groupes cliniques proposés par la SPP elle-même. Cela pose de nombreuses questions qui ont été discutées, en particulier sur les critères de sélection, sur l'absence de toute reconnaissance institutionnelle (comme dans le cas du séminaire Jean Cournut), ainsi que sur la nécessaire absence absolue d'ambiguïté avec toute activité de formation, de psychanalyste ou de psychothérapeute.

Le CA a alors exprimé qu'une expérimentation de séminaire clinique, porté par la SPP, devrait pouvoir être tentée. Il renvoie C. Baruch auprès du Bureau pour préparer conjointement un projet précis. A la suite d'une navette avec le Bureau et les réunions de la CSP, un projet a été élaboré et accepté par le Bureau en Juillet. Il sera soumis au CA du 20 Janvier 2015. Les discussions ont été passionnantes, tant au Bureau que lors des CSP, montrant à la fois l'engagement de nombre de membres pour promouvoir notre conception de la psychanalyse et la nécessité de proposer une amorce aux professionnels qui s'interrogent, avant qu'ils ne fassent le pas de demander la formation ; mais aussi la volonté de garder la spécificité de la psychanalyse et de sa formation, par rapport notamment aux psychothérapies, et d'éviter au maximum toute utilisation frauduleuse du qualificatif de « formés par la SPP ». Par ailleurs, une deuxième question a concerné la façon dont les membres de la SPP pourraient faire connaître leur activité personnelle d'« aide à l'écoute », qu'ils pratiquent en libéral ou en institution, en individuel ou en groupe. L'inscription sur une liste qui serait mise en ligne sur l'espace membre a été d'abord envisagée. Elle aurait permis aux collègues de savoir à qui envoyer des personnes qui demanderaient une adresse. Cette proposition a été rejetée par les instances. Par contre, a été adoptée la mention sur le site public que "Certains membres de la SPP proposent à titre individuel aux professionnels de la santé mentale (psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, éducateurs etc... des suivis cliniques et des analyses de pratique. Vous pouvez directement contacter les membres de votre région que vous trouverez dans la liste des membres par ville." Il reste à savoir à quel endroit du site cette mention pourrait trouver sa place.

4) DPC (Développement professionnel continu)

A la suite de l'impulsion donnée en novembre 2013 par Bernard Chervet, un petit groupe a travaillé, constitué de D. Ribas, Brigitte Moïse-Durand, J. Fortineau et C. Baruch.

Tous les professionnels de santé sont en principe soumis à de telles obligations, sauf les psychologues, mais la mise en œuvre concrète n'a pas débuté.

Lors d'un CA, il a été clairement énoncé que la SPP n'avait pas vocation à devenir organisme de DPC, mais qu'elle peut proposer des activités qui pourraient être validantes au titre du DPC (ont été évoqués la participation au CPLF, la journée du CCTP, les Rencontres, la RFP). Il serait possible de profiter des obligations de DPC pour toucher des médecins qui n'y sont pas sensibilisés par le biais de séminaires de suivi de pratiques et d'autres thèmes : le risque suicidaire, la souffrance psychique, l'observance, le respect de la confidentialité ont été évoqués.

La FFP a constitué son organisme de DPC (ODPC PSYSM), qui a été agréé fin 2014. Nous allons participer à leurs travaux, mais il ne semble possible que de leur apporter un projet

« clés en main », déjà ficelé, d'atelier DPC, alors que nous ne savons pas comment procéder. Une réunion est prévue en février 2015 pour avancer sur ce sujet avec eux.

Nous sommes par ailleurs en relation avec l'ASM13 qui établit également ses propositions de DPC pour être organisme formateur auprès de l'OGDPC (sensibilisation à la thérapie familiale, la COP13, une formation sur la médication). C. Baruch a participé à une réunion de l'ASM13 sur ces sujets, et les propositions respectives ont été présentées.

Dans l'état actuel des choses, le DPC ne semble pas sur le point de devenir une absolue nécessité. Néanmoins, il convient de rester vigilant pour que nos membres puissent utiliser certaines activités scientifiques de la SPP pour valider leurs obligations de DPC si cela devenait impératif.

5) Questions diverses

- Le travail avec les généralistes

Ce travail vise à proposer des réunions, de groupes de parole d'orientation Balint. M. Fabre, C. Pigott et D. Dingli ont rédigé un projet général, et une mise en pratique se discute à l'hôpital Cochin. Il s'agirait d'analyser des pratiques et des cas cliniques. La CSP considère que l'idée va dans le sens d'une sensibilisation à la psychanalyse, auprès d'un public qui est parfois demandeur. Cependant, cette activité ne relève pas à proprement parler de la commission socioprofessionnelle, elle peut être proposée comme une activité ouverte de membres de la SPP à titre individuel.

- rencontre avec M.C. Hardy-Baylé

Il a été question des demandes de supervision individuelle des jeunes psychiatres. Il s'agirait de se rapprocher du « réseau de ressources en psychiatrie et en santé mentale » qu'elle porte, et de voir quelles seraient les synergies avec la SPP.

Proposition de la CSP pour les activités ouvertes

Suite à la réunion du CA de Février 2014, du bureau de Mai 2014 puis de Juillet 2014

1) Projet pour des groupes de pratiques cliniques organisées par la SPP

A proposer au CA, dans la suite des discussions précédentes, pour une expérimentation dont le principe avait été précédemment approuvée ;

- Cycle de deux ans.
- dans les locaux de la SPP
- tous les 15 jours
- hors label de quelle que sorte que ce soit (pas d'attestation, de certificat de présence, de prise en charge par la formation continue, encore moins de validation, même de psychothérapeute)
- petits groupes (6 à 10 personnes)
- psychologues cliniciens ou psychiatres
- expérience psychanalytique personnelle pendant au moins deux ans
- travaillant en libéral ou en institution
- ayant déjà une orientation théorico-clinique en psychanalyse (université, stage, emploi)
- encadrés par un binôme de 2 membres de la SPP, dont un titulaire.
- travail autour de la présentation de la clinique des participants.
- paiement à la SPP, tarif annuel à définir
- L'information de l'existence de ces groupes serait donnée par l'intermédiaire de la liste de diffusion avec les activités ouvertes et du site internet, rubrique Focus.
- Pour l'expérimentation : 1 cycle de 2 ans pour 2 groupes ; les analystes des binômes responsables de ces groupes viendront régulièrement discuter avec le CA lors du premier cycle de deux ans.
- Le début des inscriptions se fera en octobre 2015. Les groupes débiteront au premier trimestre 2016.

2) Phrase pour le site ouvert :

Afin de permettre à des professionnels de la santé de contacter un membre de la SPP pour bénéficier d'une écoute analytique de leur pratique, proposition d'insertion de la phrase suivante sur le site public, dans la rubrique « focus » :

Analyse de pratiques :

« Des membres de la SPP proposent à titre individuel aux professionnels de la santé mentale (psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, paramédicaux) des suivis cliniques et des analyses de pratique. Vous pouvez directement contacter les membres de votre région que vous trouverez dans la liste des membres par ville ».

Rapport de la commission des publications - année 2014

La commission des publications s'est réunie quatre fois en 2014, les deux dernières réunions ayant la fonction statutaire de recevoir les candidats se présentant pour les mandats de directeur du site de la SPP et de directeur des Monographies.

La première réunion du 29 janvier a permis un tour d'horizon de l'état des publications de la SPP, notamment la RFP et les Monographies et Débats. Françoise Coblenche présente les innovations (éditorial, sommaire en anglais, la rubrique « Recherches et Rencontres » qui a pris la suite des « Hors thèmes »). Elle fait le point des rapports difficiles avec les PUF. Les Monographies posent le problème d'une trop faible diffusion, mais les colloques associés ouvrent de nouveaux développements. Par ailleurs, la SPP est maintenant editrice de *Freud en français* et de la collection « Hommage », avec un numéro sur Joyce Mc Dougall et un autre sur André Green. Un troisième est consacré à G. Devereux.

Cécile Marcoux nous informe aussi sur le projet « Relire » de la BNF, qui va progressivement publier sous forme numérique les ouvrages devenus indisponibles.

Le point est fait également sur les ventes de livres et de revues effectuées par la bibliothèque, qui sont un grand succès, sur le fonctionnement de la bibliothèque, sur le bulletin de la SPP, et sur les possibilités de remettre en ligne des vidéos sur le site.

La commission des publications du 29 avril poursuit ce tour d'horizon, cette fois avec l'état des lieux et les innovations sur le site de la SPP, que nous présente Denys Ribas : possibilité de survol du site, centre de traitement et de consultation en première page, un espace pour la vidéothèque. L'Interface de la banque de données de la SPP et de la liste des membres est désormais en place, ainsi que la rubrique sur les prix psychanalytiques.

D'autres projets sont évoqués, mais c'est surtout la réflexion sur le développement de l'espace membres et les conditions pour y garantir une confidentialité suffisante, qui retiennent l'attention.

La commission des publications du 6 novembre reçoit à nouveau Denys Ribas, qui sollicite un second mandat pour la direction du site ; nous mesurons le gros travail fourni par son équipe lors du premier mandat et depuis notre dernière rencontre. Il nous présente son programme et ses projets, qu'il actualise maintenant pour cette assemblée générale.

Un échange permet aussi de faire le point avec l'équipe de « Du côté des livres », qui poursuit son travail avec constance.

La commission des publications du 1^{er} décembre reçoit Laurent Danon-Boileau, qui sollicite un second mandat pour la direction des Monographies et Débats. L'initiative des colloques autour de numéros parus s'avère féconde. Il présente sa ligne éditoriale et ses projets.

La commission s'est déclarée favorable à ces deux candidatures, et nos collègues ont été élus lors du CA de décembre 2014.

Dominique Bourdin
Présidente de la commission des publications

Christiane Guittard-Maury
Secrétaire de la commission

Bibliothèque Sigmund Freud RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Chaque livre possède deux poids différents : d'une part, un poids physique et d'autre part, un poids subjectif qui se rapporte au contenu du livre, voire à son importance. Combien de fois nous retrouvons-nous en quittant un lieu, devant ces décisions difficiles : quels livres aimerions-nous ou pourrions-nous emporter? ¹

L'année 2014 fut ponctuée par deux départs et une embauche, un projet de réaménagement et finalement un projet de déménagement : le départ de Patricia Nobilet en janvier, le départ en retraite de Marie-Christine Gayffier en septembre et l'embauche de Laura Cecotti en juin.

Ces deux départs nous ont conduit à mener une réflexion importante sur les modes de fonctionnement de la bibliothèque et l'organisation du travail. En effet, conséquence du développement et du succès de la BSF, nous travaillons continuellement depuis plusieurs années en flux tendu avec une surcharge de travail permanente et des retards qui se cumulent sans jamais se résorber. Dès février, nous avons donc engagé un important travail de mise à plat de toutes les procédures organisationnelles en pointant pour chacune les points positifs, les dysfonctionnements et les améliorations possibles. Cet "audit" interne de la bibliothèque a abouti à la rédaction d'un rapport qui fut présenté au Comité bibliothèque en mars. Le comité valida nos propositions et ensemble nous établîmes un calendrier. Cet audit concernait donc tout autant les postes de travail et la répartition des tâches que les aménagements intérieurs et l'accueil du public. La première mesure mise en acte fut l'embauche d'une bibliothécaire qualifiée à temps plein, Laura. En mai, l'annonce d'une éventuelle acquisition de locaux et d'un regroupement des services puis la décision d'achat en novembre nous ont conduit à envisager ces orientations quelque peu différemment, tout en fournissant une base solide pour l'implantation de la future bibliothèque.

Dans ce contexte un peu tourmenté, la bibliothèque a cependant continué d'assurer les services auprès de ses lecteurs aussi bien que possible : la fermeture du mardi après-midi n'a eu qu'un faible impact sur la fréquentation et toutes les commandes de photocopies effectuées en ligne ont été honorées.

La BSF a accueilli de janvier à avril Justine Romano, stagiaire en licence *Métiers du livre* à Paris V. Celle-ci a travaillé au tri et à l'inventaire des archives de Didier Anzieu, ce qui nous a permis de les transférer à la BnF en octobre comme il avait été convenu.

Nous avons également accueilli cette année 2 expositions :

- La colère de Moïse, la force du trait, réalisée par Joël Person, de février à avril.
- Lisible/ illisible, célébrant les 80 ans de la bibliothèque, réalisée par Marie-Christine Gayffier, à partir du 22 novembre 2014.

¹ Nanae Suzuki, *Milky way* (Berlin 2000), citée in W. Benjamin, *Je déballe ma bibliothèque*, Rivages poche, 2010.

Du côté de SPP éditions, deux ouvrages ont été édités cette année dans la collection *Hommages*:

- André Green en février.
- Georges Devereux en novembre.

Pour ce dernier, une aide substantielle à l'édition a été obtenue auprès du CNL.

En février, certains livres de la réserve ont été victimes d'une attaque "d'aspergillus restrictus" (un vilain champignon qui laisse des traces blanches sur les couvertures des livres et peut accélérer la détérioration chimique du papier), conséquence directe d'une inondation dans les caves de l'immeuble mitoyen. Un expert de la BnF fut mandaté et les livres contaminés, furent envoyés au centre de désinfection de Bussy St-Georges. Il convient de rappeler ici combien il est important de conserver les livres dans un environnement sain et stable (18°C et 50% d'humidité relative), surtout lorsque ceux-ci sont stockés dans des zones à risques.

La BSF s'apprête à présent à clore le chapitre de la rue Vauquelin. Le déménagement d'une bibliothèque de plus de 40 000 documents est une opération complexe qui nécessite une préparation minutieuse. La première phase a consisté à établir un cahier des charges aussi précis et détaillé que possible afin que l'aménagement des espaces public, des postes de travail, les conditions de conservation soient conformes aux normes en vigueur et les fonctionnalités optimisées. Ce cahier des charges a été remis au Comité bibliothèque et au maître d'œuvre en décembre. La seconde étape consiste à réaliser un inventaire complet des collections, indispensable avant la mise en cartons. Nous avons commencé cet inventaire dès octobre. Pendant cette préparation, la bibliothèque restera ouverte jusqu'à l'été puis la salle de lecture sera fermée au public : un service sur rendez-vous sera maintenu pour les membres et AeF de la SPP pour les emprunts jusqu'en octobre 2015. Les commandes de copies par courrier seront également maintenues jusqu'à cette date.

Nous mettons en œuvre toutes nos compétences professionnelles afin que la future bibliothèque corresponde au mieux aux attentes de nos usagers et à son devenir.

Cécile Marcoux

Nous remercions en vos noms celles qui ont quitté la BSF cette année : Mmes Patricia Nobilet au mois de janvier, et Marie-Christine Gayffier dont les talents de plasticienne ont pu être appréciés à l'occasion de l'exposition, préparée par elle après son départ à la retraite au mois septembre.

Nous remercions aussi Mme Laura Cecotti arrivée en juin, et M. Christophe Durpaire à qui nous devons une présence exemplaire sur la toile.

Nous remercions tout particulièrement Mme Cécile Marcoux, Conservateur, dont l'énergie et l'humour pilotent la BSF dans les remous d'un déménagement qui doit réunir prochainement nos services.

Remercions enfin le CA et son président, ainsi que les membres du Comité de la BSF pour leur accompagnement d'une année réussie.

Michel Vincent

ANNEXES

I - Activité

COMMANDES	en nombre d'articles			
	2011	2012	2013	2014
Paris	475	530	514	412
Banlieue	195	226	182	177
Province	490	599	450	464
Étranger	145	153	195	112
TOTAL	1305	1508	1341	1165

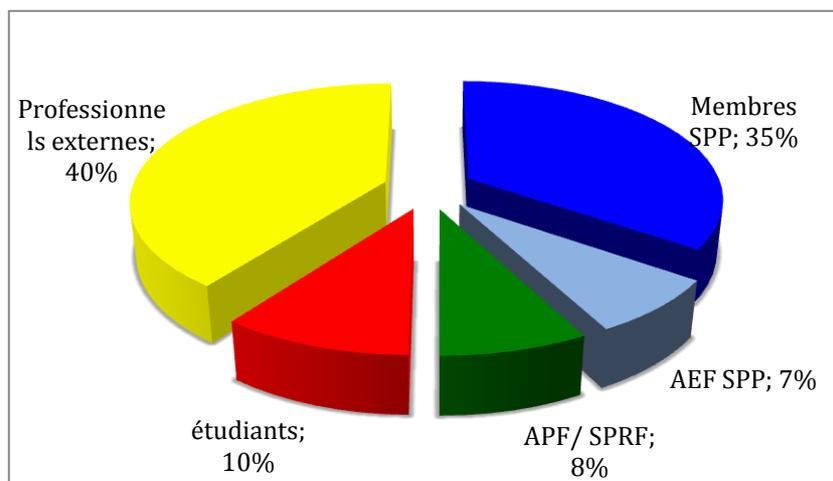
Nombre de documents mis à la disposition des lecteurs			
	Consultation de documents sur place	Envoi par courrier	TOTAL
2011	2 068	1 305	3 373
2012	2 143	1 508	3 651
2013	2 302	1 341	3 643
2014	1 975	1 165	3 150

Évolution des commandes de copies par courrier depuis 2008		
	nombre de commandes	chiffre d'affaires (en euros)
2008	146	1864,08
2009	265	3314,84
2010	586	6156,67
2011	666	6731,67
2012	870	8909,75
2013	844	10405,6
2014	805	9844,3

II - Lectorat

Nombre de nouvelles inscriptions				
	journée	année	à distance	TOTAL
2009	180	265	132	577
2010	121	160	578	859
2011	109	191	660	960
2012	96	184	869	1 149
2013	119	185	711	1 015
2014	83	409	805	1 297

Répartition des lecteurs 2014 par catégorie						
	Membres SPP	A.E.F. SPP	APF/SPRF	Etudiants	Professionnels externes	ENSEMBLE
Journée	Pas d'inscription à la journée	Pas d'inscription à la journée	Pas d'inscription à la journée	29	54	83
Année	308	51	25	5	20	409
A distance	142	47	77	97	442	805
TOTAUX	450	98	102	131	516	1297



Interrogation du catalogue BSF via Internet			
Année	Nb de pages vues	Nb de visites	Nb de visiteurs
2011	323 277	88 595	59 748
2012	393 695	142 383	97 997
2013	395 077	138 407	94 234
2014	368 597	131 776	94 901

III – Etat du fonds

État du fonds au 31/12/2014		
	Titres	Exemplaires
Brochures	1 020	1 168
Mémoires	306	683
Ouvrages	11 276	14 880
Revue	10 906	14 668
Thèses	89	93
Totaux	23 597	31 492

Évolution du fonds				
Année	docs référéncés	docs exemplarisés	docs numérisés	pages numérisées
2007	92 000	13 522		
2008	98 000	16 898		
2009	103 000	19 479	500	5 000
2010	108 000	21 706	1 830	17 000
2011	112 000	23 382	2 552	42 000
2012	117 000	25 162	3 471	57 500
2013	122 000	26 500	4 257	70 518
2014	127 200	28 536	5 404	81 071

Rapport d'Activités du département d'histoire et des archives 2014

Le département a continué la réalisation des liens internationaux afin d'homogénéiser des règles de conservation des documents administratifs et d'autres à valeur historique en vue d'une accessibilité et d'un usage scientifique. Au niveau national des discussions avec différentes fondations (IMEC) sont en cours compte tenu du problème crucial d'espace. Des travaux biographiques nouveaux sont soutenus par le département, dans la mesure de ses possibilités.

Nicolas Gougoulis

Rapport du Site internet de la SPP - 2014

Denys Ribas

Depuis notre prise en charge du site, avec Clarisse Baruch, Ambre Benkimoun et Benoît Rodde, délégué du bureau, en janvier 2013, notre première tâche a été de finaliser la migration des contenus de l'ancien site, incomplète et parfois effectuée de manière désordonnée. Ceci s'est poursuivi en 2014, avec des aménagements du site.

Certaines de ces adaptations se sont faites grâce à la compétence de l'informaticien de Médiatis, en charge de la maintenance, mais notre quota d'heures 2014 a été très rapidement consommé. J'ai donc choisi d'apprendre seul les rudiments techniques de la gestion du site sous wordpress, formé ensuite Ambre Benkimoun, et nous avons donc pu alors ensemble mener à bien la migration et la réorganisation des contenus décidées avec les membres du Comité.

Par ailleurs nous avons dû faire face cette année à deux démissions de secrétaires scientifiques en charge du site, Amélie Caradec, puis Fabienne Deleplanque, avec une formation à reprendre à chaque fois. C'est aujourd'hui Cécile Notté qui assure cette fonction avec compétence.

Cette expérience amènerait pour une fiabilité plus grande que plus d'une personne soit formée au site afin de faire face en cas d'absence de la secrétaire.

L'équipe du site s'est réunie en soirée une fois par trimestre avec la secrétaire.

Un nouveau mandat m'a été confié par le Conseil d'Administration fin 2014 et je remercie les membres du Comité d'avoir accepté de poursuivre notre mission.

Réalisations 2014 :

- La mise en valeur du CCTP sur la page d'accueil s'est révélée utile. J'ai pu rencontrer les experts-visiteurs de l'HAS et leur faire une démonstration concluante de l'information du public par une recherche sur internet.

- Création d'une nouvelle rubrique par un onglet *Faire une psychanalyse/dans quel cadre ?* qui accueille déjà des textes de Claude Janin pour les traumatismes, Gérard Bayle sur le psychodrame, Dominique Arnoux sur l'enfant et Claude Smadja pour la psychosomatique . En attente, les psychoses et une défense du cadre des trois séances.

- Mais nous avons aussi remis en ligne les 14 textes¹ sur les *Extensions* de la psychanalyse (onglet *La psychanalyse*) qui avaient été oubliés dans la migration, en demandant à leurs auteurs une actualisation lorsque cela était possible.

Pour les auteurs de référence disparus, nous pensons demander une actualisation par des collègues, complétant les textes originaux qui seront conservés.

- L'équipe du site avait confronté tous les textes de l'ancien et du nouveau site et identifié que nombre d'entre eux, dont en particulier les conférences d'introduction à la psychanalyse avaient été versés en vrac dans *kiosque (Perspectives théoriques)*. Nous avons donc remplacé cet onglet par *Conférences et textes*, réalisé un sommaire et restructuré les conférences d'introduction (dites Vulpian) par thèmes et années pour la période jusqu'à 2007. Elles n'avaient plus été rassemblées et mise en ligne ensuite et l'on mesure ainsi le nombre d'années de paralysie du site.

Nous avons réanimé cette rubrique, et ce d'autant plus que Clarisse Baruch est en charge avec Dominique Cupa des Conférences d'introduction, et mis en ligne les conférences 2013-2014 que leurs auteurs ont bien voulu ou pu nous donner (du fait de la confidentialité de la clinique).

- Une nouvelle rubrique accessible par le bas de la page d'accueil : *Les publications des membres de la SPP* a débuté en 2014. Elle informe des livres et participation à des ouvrages collectifs de nos membres. Les publications ont été prises en compte depuis 2013.

- Liste des membres :

Si la priorité donnée par le bureau à la mise place de la base de données de la SPP a retardé beaucoup des demandes du site, elle a en revanche abouti à un grand succès pour son interface, suivi par Benoît Rodde : l'actualisation instantanée des données des membres sur les sites, public et privé, sans aucune intervention future supplémentaire du personnel, grâce à l'important travail d'actualisation réalisé par Yasmina Belhacem. Vos modifications attendaient des mois parfois d'être réalisées manuellement : elles sont effectués automatiquement en quelques minutes !

C'est un grand acquis pour le site et l'accès du public à nos membres.

Nous avons demandé la mise en place par l'informaticien d'une liste par ville affichée en permanence et donc indexable par Google pour favoriser l'affichage des coordonnées de nos

-
- ¹ [Les psychothérapies psychanalytiques et le face à face](#)
 - [Le psychodrame analytique. Figuration et relance des processus psychiques](#)
 - [La psychothérapie psychanalytique corporelle. Psychothérapie de relaxation J.de Ajuriaguerra \(act.2014\)](#)
 - [Les thérapeutiques psychanalytiques du couple \(act.2014\)](#)
 - [Le travail psychanalytique avec les familles](#)
 - [Le psychiatre-analyste en institution ou la psychothérapie institutionnelle aujourd'hui](#)
 - [Consultations et traitement de la dyade mère/bébé ou de la triade père/mère/bébé](#)
 - [Travailler psychanalytiquement à plusieurs en hôpital de jour \(act.2014\)](#)
 - [La psychanalyse des enfants \(act. 2014\)](#)
 - [Autismes infantiles \(act.2014\)](#)
 - [Psychanalyse de l'adolescent](#)
 - [La psychanalyse du sujet vieillissant](#)
 - [La psychanalyse et les "agirs"](#)
 - [Présentation de la psychosomatique](#)

collègues lors d'une recherche avec « psychanalyste+ ville ». Notez que lorsque vous chercher les coordonnées d'un collègue, faire votre recherche sur le site augmente la popularité du site pour les moteurs de recherche et donc le rang de la SPP dans les résultats.

Ceci palie aussi provisoirement partiellement à la difficulté d'affichage de la liste sur carte sur Smartphones et tablettes, que nous appelons de nos vœux.

L'indication de la qualité de RPEA par un astérisque a été réalisée.

- Liste des Aef, nommés « Praticiens inscrits aux Instituts de la Spp », dans les espaces formations des sites public et privé, en fonction bien sûr là aussi de leurs choix.

- Réalisation d'un affichage en première page des parutions Rfp, monographies et débats, Hommages, et Du côté des livres, en alternance avec les colloques, et par le bandeau déroulant.

- Réalisation d'une page *Actualités Rfp* donnant les compléments proposés par le Comité de rédaction de la Rfp autour du numéro et des informations.

- Réalisation d'une page *Prix psychanalytiques* donnant les lauréats et la liste des prix Bouvet et Pierre Mâle, avec les liens permettant leur lecture directe sur Gallica ou Cairn lorsque c'est possible et d'autres distinctions le cas échéant.

- Procédure pour l'annonce des décès : de principe pour les membres et anciens membres, elles sont soumises à une approbation du bureau. Elles restent en ligne 3 mois. Nous avons souhaité que les coordonnées des membres décédés restent accessibles au public un certain temps pour permettre aux anciens patients qui le souhaiteraient de savoir où adresser un courrier.

- Vidéothèque

Le site a sollicité le bureau et fourni une analyse du blocage de la situation. Il est en effet maintenant possible de donner accès en ligne à des vidéos de longue durée, but initial de la vidéothèque, à la condition que ces vidéos soient postées sur des sites fournisseurs de contenus, comme You tube ou Dailymotion. Wordpress permet alors de visionner ces documents sans coûts supplémentaires. En revanche le logiciel est limité à 60Mo pour utiliser une vidéo enregistrée sur le serveur, c'est à dire quelques minutes. Remarquons que c'est la technique utilisée par l'IPA sur son site.

L'organisation précédente a été expérimentée par l'une d'entre nous : commande à un prestataire commercial des DVD avec un coût d'une trentaine d'euros. Ce prestataire s'est substitué à une association RUP dissoute.

Pour la vidéothèque précédente : le remarquable travail de précurseur de Marianne Persine qui a su interviewer René Diatkine, Serge Lebovici, Francis Pasche, Roger Mises ou Michel Fain est indispensable à mettre enfin et pour la première fois en ligne.

La question se pose pour la Spp de définir une politique nouvelle pour l'enregistrement et la diffusion de documents vidéos.

L'étude a été faite des vidéos en possession de la bibliothèque Sigmund Freud. Un colloque sur *Le mal-être* est enregistré sur cassette VHS, Un colloque sur le travail psychanalytique est numérisé sur DVD. Une interview de Jean Favreau est sur VHS. Enfin un document contient des séquences sur les analystes de la SPP en... 1928.

Le bureau s'est saisi de ce problème, le CA en a traité par deux fois, et un comité vidéothèque vient d'être mis en place par le bureau pour étudier ces questions

Pour avancer sur cette voie, le site a utilisé des matériaux vidéos disponibles et mis en ligne dans une nouvelle page *Vidéos en ligne* un document assez exceptionnel : Sacha Nacht faisant découvrir la psychanalyse dans l'émission médicale d'Étienne Lalou et Igor Barrère en 1964, mais aussi Bion à la Tavistock, deux vidéos d'André Green – sur « Éros et Thanatos » et « La mère morte » -, et aussi la voix de Freud et des images de lui en famille. Des vidéos de Racamier sur l'incestuel, par le site du Collège de psychanalyse groupale et familiale, ont été ajoutées.

Pour l'espace membres

- Mise en ligne sous la responsabilité du bureau des PV et CR des réunions des instances et des lettres du président.

- Mise en ligne par le secrétariat scientifique des programmes scientifiques de la SPP, sous la responsabilité de la secrétaire scientifique du CA.

Nous avons ajouté la possibilité d'un téléchargement en un bloc du programme, ce qui donne accès au sommaire interactif et à la fonction rechercher.

- Création d'une nouvelle rubrique pour les commissions ouvertes. Le bureau a accepté la mise en ligne de leurs comptes-rendus.

Ce qui reste à faire :

- Prioritairement : les mots de passe individuels pour l'espace membres.

Cette fonctionnalité n'avait pas été mise en place lors de la réalisation du site par l'équipe de Mme Kleinebreil. Il faut donc la budgéter et ceci n'a pas été fait en 2013 et 2014.

Ils sont indispensables, surtout pour que de la clinique puisse être échangée, mais aussi pour qu'un espace vivant d'échanges et de débats advienne dans l'espace membre, permis par le fait que nos membres assument la responsabilité individuelle de leur accès.

Actuellement l'espace membre n'a qu'une fonction d'information officielle, accessible à tous, administrative ou statutaire venant des instances de la Spp vers ses membres. Ceci est précieux, mais un retour ascendant des membres vers les instances permettra échanges et débats internes.

- Un développement pour smartphones et tablettes qui permette au public un accès aisé au site et en particulier aux coordonnées des membres. Les devis sont différents selon que cela ne concerne que le site public ou les deux espaces.

- La confidentialité de l'espace membre reste à garantir pour qu'il remplisse sa mission essentielle de nous permettre d'échanger de la clinique. Rappelons quelques pistes pour assurer la confidentialité de la clinique, en plus des mots de passe :

Les patients identifient leur cas dans des travaux cliniques par des recherches avec le nom de l'analyste. Celui-ci pourrait ne pas apparaître dans le nom du fichier, voire dans le fichier.

Un document en image et non fichier texte ne sera pas indexé par les moteurs de recherche.

Enfin une routine demandant l'envoi par mail du fichier d'une conférence à l'adresse e-mail de connexion protégerait de connexions usurpant une adresse d'un membre qui n'obtiendraient que l'envoi au vrai possesseur de cette adresse.

- Un plan du site. Il permettrait à l'internaute de mieux en appréhender la richesse.
- Un module de recherche spécifique pour du côté des livres. On profite actuellement peu des très nombreuses critiques.
- Rédiger un projet scientifique : plutôt qu'une publication en plus des autres, ce qui nécessiterait un réel comité de lecture et une politique éditoriale, il semble plus adéquat à la réalité de mettre à la disposition des différentes entités élaborant clinique et théorie le prolongement et l'audience sur internet que permet le site.

Pour les auteurs à solliciter ou à accueillir pour que de nouveaux travaux enrichisse un patrimoine de textes précieux mais qui commence à dater, il nous semble préférable que les instances diverses de la Spp opère cette sélection et adresse au site des projets. J'ai écrit aux divers responsables, mais nous n'avons eu pour le moment qu'un seul retour : un texte de Thierry Bokanowski a été mis en ligne dans *Perspectives théoriques/Réflexions*. Rappelons aux membres qu'ils peuvent nous adresser des textes ce qui laisse place à la nouveauté et aux initiatives.

Nous avons par ailleurs une conférence du samedi en attente de la confidentialité de l'espace membres.

Enfin, l'accueil de colloque avec des collègues étrangers devrait reprendre à l'initiative des secrétaires scientifiques du CA.

- Rédiger une charte du site qui écrive les responsabilités respectives du comité du site et du bureau dans l'association. Le site est celui de la Spp et sa vitrine sur internet et nombre de décisions sont politiques. Mais il ne sera vivant qu'avec une marge d'initiative de ses responsables.

Les projets pour le site

Site public

Pour l'avenir il sera indispensable de préserver des acquis psychanalytiques, notamment en psychopathologie et en psychiatrie, alors que ceux-ci sont menacés dans les facultés actuellement. Le site permettrait un accès aisé aux professionnels à ces connaissances.

Par ailleurs, le formidable patrimoine de textes de la Rfp directement accessibles aux internautes sur Gallica et Cairn constitue une bibliothèque numérique accessible du monde

entier. Mais comme entrer dans plus de 80 ans de publications ? Nous pensons avec son comité que la Rfp pourrait proposer des parcours de découverte avec en particulier des textes cliniques.

Mais l'établissement d'enseignement supérieur qu'est la Spp pourrait aussi structurer un accès numérique libre à la psychanalyse freudienne et à son élaboration par ses successeurs au sein de la Spp. Cet outil serait également précieux pour la formation de nos élèves et nos séminaires et colloques pourraient l'enrichir en retour.

Espace membres

Une fois acquise une confidentialité convenable – elle ne sera jamais absolue, mais nos textes cliniques imprimés ou nos mails ne sont pas non plus à l'abri d'être dérobés, égarés ou dispersés... – nous pourrions ouvrir des débats et discuter clinique. Ceci pourrait aussi rapprocher les membres des régions et de Paris.

Les commissions pourraient y trouver plus qu'un lieu d'enregistrement de leurs travaux – ce qui est acquis – mais un espace de travail et de réflexions qui pourraient susciter des vocations de participation, pour les commissions ouvertes, ou des candidatures.

Nos réactions aux débats de sociétés bénéficieront d'un lieu d'échanges entre nous. Nous aurions par exemple aimé proposer à nos membres une reprise après-coup des questions qui ont accompagné les évolutions de la société sur l'adoption par des couples homosexuels.

Des débats dans la SPP, qui permettraient une meilleure circulation de la parole, tout en étant régulés par le comité du site quant au maintien d'un niveau d'échange et de travail, contribueraient à la vie associative.

Revue française de psychanalyse

Rapport 2014

Le paysage des revues psychanalytiques

La fin de l'année 2014 est marquée par la disparition, certes pour des raisons différentes, de deux revues de psychanalyse animées essentiellement par nos amis de l'APF : *Les Livres cahiers pour la psychanalyse* dont le numéro 30, « Contraintes », sera le dernier et *penser/rêver* qui, avec le numéro 27, devra arrêter sa parution. Deux très mauvaises nouvelles pour la vie de la psychanalyse qui a besoin de la circulation et de la confrontation des idées. Du même coup, l'existence de la Rfp s'avère plus que jamais nécessaire et son caractère militant doit être réaffirmé. Elle doit redoubler d'ardeur pour faire entendre la voix de la psychanalyse, rendre compte de son actualité et de sa créativité, défendre le modèle qui est le nôtre tout en faisant bon accueil à d'autres approches.

Les abonnements

Dans ce contexte, la version papier qui s'appuie sur toute la culture de l'imprimé et du livre reste essentielle : elle donne une visibilité et une incarnation tangible à notre méthode et nos recherches.

C'est pourquoi l'abonnement à la Rfp est une priorité pour la vie et la diffusion de la psychanalyse dans le domaine des sciences humaines et dans la culture.

Ce point a été compris de nos membres, nous les remercions et nous en réjouissons vivement.

Abonnements membres SPP 2013 : 563

Abonnements membres SPP 2014 : 552

Abonnements extérieurs 2013 : 831

Abonnements extérieurs 2014 : 728

En 2014, le nombre d'abonnements est de 1280 : ce qui reste appréciable.

Ce total est en baisse, baisse essentiellement imputable aux abonnements extérieurs, en particulier ceux des institutions en France (-16,72%), les abonnements des membres de la SPP restant quasiment stables.

Une bonne nouvelle venue des Puf : l'abonnement pour les membres n'augmentera pas en 2015.

Les abonnements de AeF sont comptabilisés parmi ceux des extérieurs. Nous n'avons pas de chiffres séparés pour évaluer une évolution.

Nous étudions avec les Puf ce que nous pouvons faire pour dynamiser les abonnements dans les institutions et pour les particuliers.

La vente au numéro en librairie

Les chiffres communiqués cette année sont de 892 pour 2014 (chiffres à la fin novembre 2014). Ils étaient de 1041 pour 2012 et 1014 en 2013. La baisse se poursuit. La disparition de Lpsy, et d'une manière générale du rayon sciences humaines des librairies peut contribuer à expliquer cette baisse.

La Rfp sur le site internet de la SPP

Mais, grâce aux efforts conjoints de Denys Ribas et de Vassilis Kapsambelis, la Revue offre aux membres de la SPP, au-delà de ses pages spécifiques, de riches lectures et des croisements.

D'une part, l'accès direct en bas de page d'accueil, ou par l'onglet « Publications », « Revue française de psychanalyse », permet de visualiser le programme de publication, les dates de remise des textes et les arguments des numéros en préparation, en réalisation et publiés. « Écrire dans la RFP » donne accès maintenant au téléchargement du contrat à signer, de la note aux auteurs en français et en anglais et de la matrice de saisie.

Signalons que l'« argumentaire » des numéros de la RFP depuis 1990 à 2012 est disponible, avec les arguments classés par ordre alphabétique, donnant accès aux problématiques traitées et rendant ainsi hommage au travail des rédacteurs de la Revue. Choisissez « Lire la RFP » et en « 4. Autres lectures » : vous pourrez télécharger « Les arguments de 1990 à 2012 » en pdf.

Vous pouvez aussi accéder aux sommaires et aux auteurs de la RFP depuis 1927, ainsi qu'à la chronologie de ses directeurs et comités de rédaction.

Les arguments des numéros à venir sont disponibles environ un an à l'avance et dès qu'un numéro est publié, son sommaire est disponible.

D'autre part, sur le site, avec les « Actualités RFP », sont proposés des compléments aux numéros, des « textes historiques » publiés par la RFP, en articulation avec le thème de chaque nouveau numéro. Enfin, courant 2015, une refonte des pages du site consacrées à la revue sera proposée, avec de nouvelles rubriques et un enrichissement des contenus existants.

Les consultations et ventes d'articles sur Cairn

Nous vous rappelons que votre abonnement vous donne accès aux numéros en ligne sur Cairn dès la parution.

L'augmentation des consultations sur Cairn concerne essentiellement les résumés (+ 42,36 %) et les articles en accès libre (via Gallica et la BNF, par ex). La consultation des articles en accès payant augmente pour un accès conditionnel (via un site abonné à Cairn, une bibliothèque, par ex), mais diminuent pour le paiement direct.

Il est très difficile de savoir dans quelle mesure la consultation en ligne compense la baisse général des abonnements.

SYNTHESE	2011	2012	2013	2014	2013-2014
Résumés articles	283 327	289 993	412 820	588 671	+ 42,60 %
Articles en texte intégral	512 699	439 430	415 454	580 959	+ 39,83 %
dont : Articles en accès libre	458 724	383 678	359 036	513 559	+ 43,03 %
et : Articles en accès conditionnel	53 975	55 975	56 418	67 400	+ 19,46 %
dont : "Pay per view"	686	689	739	644	- 12,85 %

Quant aux **thèmes des articles les plus consultés**, la *perversion narcissique* reste présente, mais dépassée par la *séparation et ses angoisses* ou *les familles d'aujourd'hui*, talonnée par le *contre-transfert*, pour les articles en libre accès. Dans les articles en accès payant, les articles du numéro sur le *narcissisme* sont les plus consultés.

La numérisation de la Rfp

La RFP comporte 344 fascicules entre 1927 et 2000. Ces fascicules sont disponibles sur le site de la BNF (Gallica), à l'exception de 12 fascicules, contenant au moins un article ayant fait l'objet d'une opposition de la part des ayants droit. À partir de 2015, et pour une somme modique, nous avons entrepris de numériser les 12 fascicules manquants. Ceci ne nous permettra pas bien sûr de les mettre en ligne. Toutefois, l'ensemble numérisé de la période 1927-2000, enfin au complet, pourrait faire l'objet d'une utilisation raisonnée selon des modalités qui restent à définir.

Le colloque de la Rfp

Le colloque de la Rfp, co-présidé par Bernard Chervet, s'est tenu sur le thème « Cent ans de narcissisme » le 1^{er} février 2014 dans la jolie salle du théâtre Adyar, avec des interventions de Jacques André, Colette Chiland, Paul Denis, Anna Ferruta, Denys Ribas, Henri de Riedmatten. Les débats étaient modérés par Martine Girard et Vassilis Kapsambelis.

Participants 2014 : 300 inscrits payants (dont 70 étudiants). Une très bonne fréquentation que nous souhaitons maintenir !

Le nouveau système de communication autour du colloque, mis en place depuis 2013, programme et les inscriptions par envoi HTML, est plus économique et s'avère très fructueux. Le colloque est bien annoncé sur le site, et l'annonce HTML envoyée à quatre reprises.

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Inscrits payants	143	224	230	205	300

L'équipe de la Rfp

L'année 2014 est celle de la naissance d'Astor, le fils de Nahil-Sarah Wehbe. Pendant son congé, Nahil est remplacée par Philippe Bonilo, tout aussi indispensable et efficace chargé d'édition.

Cette année est la seconde de la nouvelle équipe. Nous prenons nos marques. Les responsabilités restent les mêmes :

Chantal Lechartier-Atlan et Danielle Kaswin-Bonnefond, directrices adjointes, Ellen Sparer responsable de la rubrique "Recherches & Rencontres", Vassilis Kapsambelis du "Développement numérique" et des rapports avec le site SPP, Sabina Lambertucci Mann responsable de la "Revue des livres" et Denise Bouchet-Kervella de la "Revue des revues".

Marcela Montes de Oca a rejoint Klio Bournova, Aline Cohen de Lara, Martine Girard, Jean-François Gouin, Béatrice Ithier, Isabelle Martin Kamieniak, Pascale Navarri, Michel Picco, Benoît Servant et Hélène Suarez-Labat dans le comité de rédaction. L'idée est de pouvoir accentuer nos échanges avec l'Amérique latine et ses revues, si inventives actuellement, et de développer les échanges internationaux.

La responsabilité de chaque numéro reste confiée à deux rédacteurs qui rédigent l'argument – à l'exception des numéros 3 (Deauville) et 5 (CPLF) – avec une coordination faite par l'une des directrices ou directrices adjointes.

Les rubriques

Un rappel :

Pour continuer à bénéficier d'une TVA réduite sur la revue à 2,1 % (au lieu de 5,5 % de TVA sur les livres et revues), il est impératif de publier 20 % d'articles variés par numéro (c'est-à-dire des articles « non thématiques ») et environ 10 % d'articles ayant trait à l'"actualité" (revues des livres ou des revues). Seul le numéro Congrès (n° 5) n'est pas soumis à cette exigence.

Les Puf nous demandent évidemment de nous plier à cette obligation. Cette demande n'est pas difficile à satisfaire : nous souhaitons en effet publier, à côté de la partie thématique du numéro, une partie consacrée aux recherches des psychanalystes français et étrangers, et de rendre compte de l'actualité de la psychanalyse.

C'est la CPPAP (Commission paritaire des publications et agences de presse), ministère de la Culture, qui attribue aux revues le taux de TVA.

En mars 2014, elle a reconduit **jusqu'en 2019** le numéro de commission paritaire pour la Rfp à condition de poursuivre la publication de « varia » et d'une partie actualité.

La rubrique « Recherches » accueille donc les articles spontanés soumis à une lecture anonymée par trois membres du comité de lecture international. 48 articles proposés dans la rubrique « Recherche » ont été lus avec attention en 2013. Chaque auteur reçoit dans un délai de trois mois une note de lecture synthétisant les remarques des lecteurs.

Nous avons publié 12 articles « Recherche » en 2014 (dans les numéros 1 à 4). Parmi eux, la recherche « Clinique organisée des psychoses » menée à l'ASM 13 sous la direction de Victor Souffir.

Revue des livres :

Sous la responsabilité de Sabina Lambertucci Mann, il a été rendu compte de 10 ouvrages en 2013.

Revue des revues :

Denise Bouchet-Kervella et son équipe ont assuré la revue de 16 revues en 2013. Daniela Avakian, Bertrand Colin, Danièle Braunschweig, Marie-Claire Durieux, Jean-Pierre Kamieniak, Elise Jonchères-Weinman, Nicole Llopis-Salvan, Isabelle Martin-Kamieniak, Hede Menke-Adler, Michel Sanchez-Cardenas, Benoît Servant, y ont contribué.

Un grand merci à tous les membres de l'équipe de la Revue des revues, à tous nos collègues qui ont fait des recensions d'ouvrages, au comité de lecture pour leur disponibilité et la qualité de leur travail. C'est un travail souvent discret mais indispensable pour notre revue.

Les numéros publiés

2014-1 : *Cent ans de narcissisme*. Rédacteurs : Martine Girard et Vassilis Kapsambelis

2014-2 : *Transmissions*. Rédacteurs : Béatrice Ithier et Benoît Servant

2014-3 : *Psychophobies*. Colloque de Deauville 2013. Rédactrices : Klio Bournova et Hélène Suarez Labat.

Recherche : La Cop 13 : une clinique organisée des psychoses

2014-4 : *Caractère*. Rédacteurs : Jean-François Gouin et Isabelle Martin Kamieniak.

2014-5 : CPLF- *L'actuel*. Rédacteurs : Pascale Navarri et Ellen Sparer.

Les numéros à venir et en préparation

Voici la programmation, établie jusqu'à la fin 2016 par le Comité de rédaction :

2015-1 : *Le Mensonge*. Rédactrices : Béatrice Ithier et Isabelle Martin Kamieniak .

Dossier : Le mémoire de Michel de M'Uzan

2015-2 : *Consolation ?* Rédacteurs : Jean-François Gouin et Benoît Servant.

Dossier : Un texte peu connu de J.-B Pontalis

2015-3 : *L'homosexualité féminine dans la cure*. Colloque de Deauville 2014. Rédactrices : Isabelle Martin Kamieniak et Pascale Navarri.

Dossier : André Green

2015-4 : *La Manie*. Rédacteurs : Martine Girard et Michel Picco. Textes pour le 1^{er} mars 2015.

2015-5 : CPLF- *Le Sexuel infantile et ses destins*. Textes pour le 29 juin 2015.

2016-1 : *Pourquoi la guerre ?* Rédacteurs : Aline Cohen de Lara et Benoît Servant. Textes pour le 1^{er} septembre 2015.

2016-2 : *Mémoire*. Rédactrices : Béatrice Ithier et Klio Bournova. Textes pour le 1^{er} novembre 2015.

2016-3 : *Les fantasmes sadiques dans la cure*. Colloque de Deauville 2015.

Textes pour le 1^{er} janvier 2016.

2016-4 : *Sensations*. Rédactrices : Isabelle Martin Kamieniak et Hélène Suarez-Labat.

Textes pour le 1^{er} mars 2016.

2016-5 : CPLF- *Le moi inconscient*. Textes pour le 1er juillet 2016.

Écrire dans la Rfp

Création d'un atelier Rfp d'aide à l'écriture au CPLF :

L'atelier qui a eu lieu durant le CPLF de Montréal: "écrire dans la RFP" a été intéressant et bien suivi. Le séminaire plus régulier que nous avons proposé pour les membres et AeF n'a pas eu le même succès, peut-être faute d'une information suffisante.

Exigences éditoriales :

Du côté des contraintes, nous demandons aux auteurs une mise en forme très précise, respectant scrupuleusement la charte graphique, spécialement en ce qui concerne la notation des références bibliographiques. Nous demandons également de respecter le calibrage maximal des articles : 35 000 s (ou 15 000 s pour le numéro CPLF) résumé, bibliographie, notes et espaces inclus.

Confidentialité de la clinique :

Nous rappelons également que la mise en ligne immédiate des articles sur Cairn rend nécessaire la plus grande prudence concernant la confidentialité de la clinique. On peut, certes, refuser la mise en ligne. Mais cette procédure doit rester exceptionnelle ; par ailleurs, l'explosion d'internet rend cette précaution même incertaine.

Présentation des auteurs :

Un souci d'ouverture nous conduit à publier des articles qui n'émanent pas de psychanalystes. Cette pratique n'a d'ailleurs rien de nouveau à la Rfp. Mais il faut présenter ces auteurs. Pour éviter les bio-bibliographies trop importantes, nous le faisons en une ou deux lignes, pratique maintenant étendue aux psychanalystes eux-mêmes. Car si nous voulons que la Rfp soit lue par un large public et reste une revue de référence, nous ne pouvons faire comme si tout le monde connaissait tout le monde.

La revue change avec les changements des habitudes de lecture et d'écriture. Parmi les changements, nous nous réjouissons de recevoir de plus en plus d'articles spontanés grâce à la mise en ligne des arguments sur le site

En vous remerciant de votre fidélité, indispensable pour la vie de la revue, veuillez croire en mes sentiments les meilleurs,

Françoise Coblenca
Directrice de la Rfp

Monographies et Débats de psychanalyse

Laurent Danon-Boileau

Au cours de l'année 2014, le comité éditorial de Monographies et Débats a été ainsi composé :

Jacques Angelergues, Jacques Bouhsira (Directeur adjoint de Monographies), Bernard Chervet, Laurent Danon-Boileau (Directeur de Monographies et Débats), Marie-Claire Durieux, Michèle Emmanuelli (Directrice adjointe de Débats), Martine Janin-Oudinot (Directrice adjointe de Monographies), Félicie Nayrou (Directrice adjointe de Débats), Sylvain Missonnier, Hélène Parat.

Le Comité s'est réuni 3 fois.

Les publications

Depuis quatre ans, le nombre de nos sorties annuelles est limité à trois par notre éditeur. Courant 2014, Monographies et Débats a publié :

Janvier 2014 : Le bébé en psychanalyse (M. Boubli, L. Danon-Boileau)

Mai 2014 : Pourquoi la règle ? (B. Chervet, J. Chambrier Slama, J.-L. Donnet, Sabina Lambertucci-Mann)

Octobre 2014 La Destructivité chez l'enfant (A. Cohen de Lara, L. Danon-Boileau)

Sont à présent prévus pour les années à venir :

Pour 2015

La sexualité masculine

Les processus de pensée

Le meurtre fondateur (colloque SPP)

Pour 2016

Destins de la Libido

Psychosomatique

Le principe de plaisir

Pour 2017

Inhibitions

L'originaire, l'archaïque

Adolescences

Politique générale des collections

S'agissant de la politique générale de ces deux collections, durant l'année 2014 le comité s'est efforcé de poursuivre la ligne annoncée dans la déclaration d'intention du directeur lors de sa prise de fonction en juillet 2011 et mise en œuvre aux cours des années précédentes.

Ainsi, sans rien céder sur le rôle moteur des deux collections dans la promotion de la recherche en psychanalyse contemporaine, l'équipe a cherché à faire que la réflexion et les outils du travail analytique proposés dans les ouvrages des Monographies et Débats puissent atteindre une audience plus large que celle de son lectorat traditionnel. Il est en effet essentiel que le public sensible à la psychanalyse puisse être informé de notre réflexion et que les professionnels du soin psychique puissent puiser dans notre travail et nos avancées des outils susceptibles de les aider à aborder leurs champs de questionnements. C'est ce que permet à la

fois l'exigence de lisibilité des textes publiés dans la collection (laquelle implique souvent un travail important de réécriture et de dialogue avec les auteurs des chapitres) et l'organisation de manifestations autour des ouvrages publiés. Ces dernières contribuent au rayonnement de l'activité scientifique de la SPP tant dans les milieux universitaires que professionnels. Elles manifestent également notre ouverture aux grands débats de la société contemporaine comme notre esprit de dialogue avec des chercheurs d'autres disciplines ainsi que des collègues reconnus d'autres sociétés de psychanalyse.

Manifestations d'accompagnement

Au chapitre de ces manifestations, avant sa mise en librairie, le volume consacré au *Bébé en Psychanalyse* a fait l'objet d'une journée d'études (à Nice) et d'un colloque à Marseille sous l'égide du groupe Méditerranéen et la responsabilité directe de Myriam Boubli. Elles ont réuni en tout 300 participants. Le volume consacré à *La destructivité chez l'enfant* a bénéficié d'un colloque organisé par Aline Cohen de Lara, Professeure à l'Université de Paris Descartes, qui a réuni 560 participants. Toutes ces journées ont été un succès tant par le nombre des participants que par la qualité des débats et le retentissement sur les ventes de nos ouvrages.

Des manifestations dans différentes universités et dans les régions sont également prévues pour les parutions suivantes, notamment autour du volume à paraître sur *La sexualité masculine* qui bénéficiera en Avril 2015 d'un colloque des Controverses Aixoises organisée le Groupe Méditerranéen. Que les organisateurs de ces manifestations soient ici remerciés pour leur enthousiasme efficace et la qualité des réalisations dont nous avons pu ainsi bénéficier sans que notre société soit sollicitée ni sur le plan financier ni sur le plan de sa logistique. Elles assurent la survie de collections autrement largement compromises. Il n'est d'ailleurs pas certain, compte tenu des exigences croissantes de notre éditeur, que les améliorations obtenues pour les ventes suffisent à assurer leur maintien.

Ventes

Ventes

Même si les résultats sont encourageants et que la tendance à l'amélioration des ventes constatées l'an dernier se confirme, nous restons en dessous du seuil de rentabilité exigé par notre éditeur.

Chiffres

<u>Titre</u>	<u>Mise en vente</u>	<u>Ventes nettes cumulées</u>	<u>Déc 2014</u>
Nosographie psychanalytique	Juillet 2011	406	
Ethique du psychanalyste	Nov 2011	337	
Compulsion de répétition	Oct 2011	349	
Fétichisme	Fev 2012	260	
Dépression	Juin 2012	382	
Interprétation	Nov 2012	244	
Consultation psychanalytique	Jan 2013	267	
Sexualité féminine	Mai 2013	349	
Le bébé en psychanalyse	Janvier 14	376	
Pourquoi la règle ?	Mai 2014 :	246	
La Destructivité chez l'enfant	Oct. 2014	383	

Aujourd'hui, pour les titres parus entre 2011 et 2014, la vente moyenne des titres s'établit à 327 titres par ouvrage, ce qui garantit le franchissement du seuil d'équilibre de 320 exemplaires par titre. Pour les ouvrages parus en 2014, sur les titres associés à une ou plusieurs manifestations d'accompagnement, on constate encore une progression par rapport à l'an passé. Elle se marque à deux égards : sur le rythme des ventes d'une part, et sur leur chiffre global de l'autre. En effet, pour les titres associés à une manifestation d'accompagnement, la vente par titre passe de 327 à 369 dans un temps de vente réduit de moitié (moins d'un an cette année, contre un an et plus les années précédentes). En revanche, en dépit de leur évidente qualité, les ouvrages qui ne font pas l'objet d'une manifestation d'accompagnement au moment de leur sortie n'atteignent pas un niveau de vente suffisant pour garantir le maintien de nos collections chez notre éditeur.

Souscriptions

La vente par souscription constitue un atout important. Lorsqu'elle s'effectue par l'Office de la Librairie auquel notre éditeur a traditionnellement recours, elle n'a pas d'effet suffisant. En revanche, comme nous l'avons fait valoir l'an passé, lorsque le montant de l'inscription aux manifestations de soutien (colloque ou journées d'études) comprend l'achat par souscription du volume correspondant au thème débattu, il en résulte une amélioration sensible des ventes du titre. Il a pu être pratiqué notamment pour le volume sur la Destructivité chez l'enfant avec une notable amélioration des ventes.

Vente numérique

Comme il a été souvent souligné, la chute des ventes en librairie peut partiellement être compensée par des ventes numériques résultant de la mise des contenus sur la plateforme CAIRN. A cet égard, notre éditeur nous a informés que la numérisation de l'ensemble des ouvrages de nos collections et leur mise sur site devrait intervenir avant Décembre 2015. Toutefois, CAIRN vendra les contenus comme des ouvrages. Les chapitres ne pourront être vendus séparément. Nous n'avons pas eu accès à cette décision.

Publicité

Inscriptions sur les sites internet de la SPP et des PUF

L'affichage des Monographies et Débats sur le site des PUF a été entièrement refondu il y a environ un an. A ce jour, le site SPP fournit également aux deux collections une visibilité de bonne qualité. Le directeur des Monographies et Débats réitère ses remerciements à Denys Ribas pour ces heureuses améliorations.

Publicité auprès des membres

Les parutions de Monographies et Débats sont régulièrement annoncées aux membres de la SPP dans les envois groupés (par un fac-similé des couvertures, annonce de la 4^e de couverture et du sommaire).

L'ensemble du comité des Monographies et Débats et son directeur tiennent à remercier notre chargé d'édition Philippe Bonilo, pour son efficacité et sa disponibilité.

Georges Pragier et Marilia Aisenstein

**Rapport d'activité des Secrétaires scientifiques du
Congrès des psychanalystes de langue française (CPLF)
Transition entre deux équipes du Secrétariat.**

Bilan du 74^{ème} CPLF Montréal 2014 sur L'Actuel

Pour bénéficier du qualificatif de Congrès des psychanalystes de langue française, ses Comités se sont donnés comme règle d'alterner le site du CPLF, une année sur deux, dans une métropole francophone située hors de France. Le précédent rendez-vous avec nos amis québécois de la Société psychanalytique de Montréal datait de l'an 2000 sur le thème *L'idéal transmis* avec le rapport de Lise Monette et Jacques Mauger « *Pure culture...* » et un important travail de Gilbert Diatkine sur le « *Surmoi Culturel* ». Gérard Bayle et Georges Pragier étaient alors Secrétaires scientifiques du CPLF, depuis 1998. Après huit années de travail commun et d'apprentissage, Georges Pragier a assuré la relève avec Rémy Puyuelo pendant 4 ans puis, depuis 2010, avec Evelyne Chauvet que nous remercions très chaleureusement pour le travail accompli. Son talent et sa rigueur s'étaient manifestés lorsqu'elle anima le Comité de lecture du CPLF et ils se sont confirmés dans sa fonction de Secrétaire qu'elle assumait jusqu'au Congrès de Montréal.

Pour le 74^e CPLF de 2014, Dominique Scarfone, avait proposé un thème inédit : *L'actuel en psychanalyse*. Il développa cet intitulé en introduisant dans le débat les questions du traumatisme, du deuil et de la temporalité. Pour lui, l'aspect temporel de l'actuel ne doit pas occulter sa dimension d'acte et que, plutôt que de travailler sur du passé, le psychanalyste illustre un « impassé » qui engage la répétition au lieu d'une élaboration. Sylvie Dreyfus-Asséo et Robert Asséo relevèrent le défi en construisant un rapport original intitulé « Deuil dans la culture. *L'actuel, détail par détail* » où ils évoquent une clinique du trauma et interrogent les liens entre l'actuel du trauma et l'histoire infantile. Ils privilégient la spécificité du trauma historique depuis l'avènement du nazisme jusqu'aux premières années de l'occupation de la France. Ce travail psychanalytique fut soutenu par les membres de leur Séminaire et tout particulièrement par Evelyne Chauvet qui les accompagna jusqu'à Montréal, «détail par détail», tout au long de leur déchiffrement de notions nouvelles où s'enchevêtrent illustrations cliniques, propositions théoriques, correspondances d'archives, intrication avec le travail de culture.

Grace à la mobilisation de notre socle scientifique constitué par les 56 Séminaires de préparation, en France comme dans les pays des Sociétés composantes, les collègues ont prouvé leur « maturité » scientifique en proposant plus de trente Communications préalables, dont la quasi-unanimité a été publiée dans le deuxième Bulletin SPP du 74^e CPLF. Compte tenu du coût du voyage et de la crise économique, nous avons craint que le siège du Congrès, à Montréal, réduise le nombre de collègues susceptibles de se déplacer outre-Atlantique. Certes, nous n'attendions pas les 950 inscrits habituels des Congrès qui se déroulent à Paris et nos prévisions se situaient plutôt entre 450 et 500 inscrits. Et voici le bilan précis établi par Evelyne Beddock : sur 521 inscrits, 357 membres de l'API (environ un tiers de membres SPP, un tiers de canadiens SPM et anglophones -canadiens et nord-américains-, un tiers de

membres des autres Sociétés API¹), 81 Analystes en Formation, 73 auditeurs, 7 étudiants, 3 invités.

Sur les 128 inscrits SPP, soulignons la présence active dans les Séminaires cliniques de nos 21 AeF associés aux 107 membres présents. Avec ses 106 membres et ses 14 AeF, la SPM diffusa la traduction anglaise des rapports écrits et co-anima la traduction orale des sessions plénières de la langue française vers l'anglais. Avec la complicité de Charles Hanly et Gunther Perdigao, ils ont favorisé une étroite collaboration entre anglophones et francophones. Il en est résulté l'inscription de 115 canadiens anglophones (dont 68 membres de l'API et 13 AeF) ainsi que 37 collègues des Etats-Unis qui découvrirent la « french touch » dans un climat dont la convivialité fut appréciée.

Une synthèse de l'évaluation du 74^e CPLF a été faite au Canada.

Sous l'impulsion de Jacqueline Labrèche qui anima sans relâche les comités scientifique et organisateur montréalais, un bilan a été établi par environ quatre-vingt-dix collègues nord-américains francophones et anglophones, membres des comités, des séminaires officiels et participants individuels.

Elle a abouti à un constat dont voici quelques extraits et résumés :

-Si la réussite est reconnue dans toutes ses dimensions, des points moins positifs ont néanmoins été relevés pour permettre des améliorations dans le futur et favoriser une participation scientifique accrue des membres des Sociétés composantes.

-Pour la majorité des répondants, le niveau scientifique des présentations des rapporteurs et des discussions en table ronde ont harmonieusement complété les nombreuses communications préalables. Ils ont également apprécié l'architecture originale des interventions sur « l'Actuel » ainsi que les échanges directs avec les rapporteurs, en plénière.

-Une critique récurrente pointe l'insuffisant temps de parole accordé à la salle. Les discussions en petits groupes dans les ateliers francophones mais aussi anglophones ont été diversement appréciés en fonction du temps de préparation, noté souvent comme insuffisant.

-Dimensions organisationnelles :

Entre Paris et la SPM, le climat de travail a été harmonieux et efficace.

Le Comité organisateur local a choisi un lieu adéquat, le Hilton Bonaventure, agréable, convivial et facile d'accès. Ainsi les pauses se passaient essentiellement autour de la piscine et des aires de plein air.

--L'accueil efficace et chaleureux des congressistes, par Evelyne Beddock, Caroline Kestens, Annie Yacoubian (SPM), a été soutenue par quelques analystes en formation et des étudiants bénévoles. Il a été fluide puisque la grande majorité des congressistes résidaient dans ce bel hôtel.

-La salle des séances plénières avait une bonne sonorisation, la traduction simultanée fut diversement accueillie

-Structure scientifique. La majorité des répondants apprécie fortement son architecture particulière : textes des rapporteurs étudiés en séminaire, échanges pré-congrès, écriture de communications préalables et, à la SPM, colloque printanier sur ces textes.

-Présentation des rapporteurs.

L'ensemble des répondants fait ressortir leur richesse, leur densité et leur pertinence. Le texte des Asséo a touché par la teneur traumatique clairement ressentie en regard de la situation

¹ Inscrits issus des Sociétés de l'API (ni SPP ni nord-américains) : 25 APF, 18 belges, 13 suisses, 8 brésiliens, 7 israéliens, 6 italiens, 6 espagnols, 5 SPRF, 4 portugais, 4 anglais, 2 libanais, 2 turcs, 2 roumains, 1 mexicain, 1 chilien, 1 polonais, 1 tchèque, 1 non API (Espace. Analyt.)

mondiale actuelle. Le texte de Dominique innove et séduit par une nouvelle utilisation de la notion d'actuel. L'élégance de son écriture a facilité l'abord des notions métapsychologiques mais il leur a semblé que les intervenants européens ne les aient pas suffisamment repris.

-Des répondants estiment que le congrès s'est progressivement déporté sur la dimension historique de l'actuel et a délaissé sa dimension métapsychologique

-Nombre de présentateurs. Les communications des deux discutants ont été appréciées. En revanche, la pertinence d'avoir deux relanceurs par rapporteur est remise en question, car ils empiètent le temps des échanges.

-Parmi les activités sociales, le Cirque du soleil a été plébiscité tandis que la Soirée au club privé « Saint James » a vu la troupe de danseurs psychanalytiques s'en donner à cœur joie

-Des difficultés inhérentes à ce congrès 2014, notamment l'exclusion d'un collègue de la Table ronde où il avait été programmé, a contrarié ses amis et a suscité un mouvement d'humeur de la salle.

-Appréciation générale. Pour l'avenir des CPLF, plusieurs collègues souhaitent une meilleure coordination des tables rondes et des ateliers et des consignes claires pour le temps de présentation et d'intervention à respecter. Il en résulte un souhait de réduire le nombre d'intervenants officiels pour laisser plus de place à l'auditoire.

-Globalement, les répondants considèrent qu'il s'agit d'un excellent congrès tant du point de vue organisationnel que scientifique. Il en résulte que quelques anglophones ont l'intention de poursuivre leur participation au CPLF si le congrès leur devient accessible par la traduction simultanée.

Il ressort de cette très utile évaluation des collègues canadiens que nous pouvons remercier chaleureusement l'équipe de Montréal conduite par Jacqueline Labrèche et le Président Louis Brunet qui accordèrent tant de soins à la constitution et au fonctionnement des Comités locaux constitués par Allannah Furlong, Marie Claire Lanctôt Bélanger, Gilles Fauvel, Linda Lebel, Louise Nadeau, Tove Simonsen, David Benhaïm, Claudette Lafond et Bernadette Tanguay.

Avant de nous embarquer pour le 75^e CPLF de Lyon, soulignons la richesse du numéro 5/2014 « Spécial Congrès », de la RFP. Il rend compte de l'ensemble des travaux du Congrès de Montréal et il est enrichi par les communications de nouveaux auteurs. Que Françoise Coblenca, Danielle Kaswin, les rédacteurs Pascale Navarri et Ellen Sparer en soient remerciés.

Vers le 75e CPLF de Lyon

Dans le précédent Bulletin des Rapports, nous rappelions que c'est le Bureau international, constitué par les Présidents des 19 Sociétés composantes du CPLF, qui a donné son aval, dès 2010, au thème de ce congrès proposé par le Comité scientifique dont l'intitulé est devenu «*Le sexuel infantile et ses destins*».

C'est pendant le Congrès de Montréal que l'avant-projet de programme a été défini, conjointement, par le Bureau et le Comité scientifique dans lequel les anciens rapporteurs et notamment ceux de Lyon et de la région Rhône-Alpes occupent une place de choix. Une spécificité du Congrès des psychanalystes de langue française a été défendue : confronter des cultures analytiques différentes en suscitant des dialogues entre les différents modèles. Ceux-ci font émerger la complexité de la psyché humaine telle qu'elle s'extériorise dans la clinique et dans nos discussions métapsychologiques. Ainsi la tension entre sexualité infantile et

sexuel infantile confère à celle-ci une particularité qui apparaît dans les deux rapports. Elle fera l'objet de discussions tant dans les ateliers de trois heures du samedi matin que dans les séances plénières pendant lesquelles un large temps de parole est attribué aux congressistes pour interpeller directement les rapporteurs. Ainsi le sexuel infantile pourra être cerné en le croisant avec l'enfance et la sexualité adulte.

Dans la construction du programme, pour favoriser cette orientation, quatre tables rondes ont été mises en place pour développer ce point de vue. Autour de Jacques André qui a initié un questionnement analytique sur « *Le sexuel et le genre* », seront présents Nicolas de Coulon, collègue suisse de Lausanne où la législation offre des ouvertures à la réflexion, Nicole Minazio qui travaille et publie sur ces problèmes d'actualité à Bruxelles et Conceicao Tavares de Almeida qui anime à Lisbonne des études sur ce thème. Pour favoriser des échanges sur ce qui différencie le concept de sexuel infantile de la sexualité adulte, une deuxième table ronde réunira des analystes ayant aussi une expérience de la cure avec l'enfant. Sous la présidence active d'Antonino Ferro, Bernard Golse sera accompagné par notre collègue de Liège, Marie-Pierre Chaumont, et par Jocelyne Malosto pendant ce temps important du congrès : « *Le sexuel infantile dans la cure de l'enfant* ». Pour répondre au souhait de la conférence des Présidents, la diversité des approches analytiques, au-delà de Freud, sera abordée dans l'analyse de « *L'archaïque et ses après-coups dans la cure d'adulte* ». Aux côtés de Giuseppe Civitarese, rapporteur désigné pour le 78^e CPLF organisé par la Société italienne, et de Beatrice Ithier, subtils connaisseurs de Bion et des post-freudiens, la participation d'Arlette Lecoq témoigne de l'ouverture de la société belge aux différents courants de pensée contemporains, au moment où elle prépare l'accueil du CPLF Bruxelles 2016. Enfin l'ultime table ronde, point d'orgue à nos débats, « *L'enfant, l'adulte, le sexuel infantile* » sera animée par Francesco Conrotto, Christian Gérard et Elsa Schmid-Kitsikis.

Originalité du prochain congrès co-organisé avec les collègues de la région Rhône-Alpes, deux « cartes blanches » ont été attribuées, en séance plénière, à d'anciens rapporteurs lyonnais. Ainsi René Roussillon dialoguera sur « *L'infantile venu d'ailleurs* » avec Marie-Rose Moro et Jean-Pol Tassin, neurobiologiste, tandis que Jean-Claude Rolland axera sa prestation autour de « *Sexualité et textualité* » avec Nicole Oury et nos invités Bruno Gelas et Gérard Manhes.

L'ensemble des thèmes abordés en plénière sera développé dans les quinze Ateliers du samedi qui laissent néanmoins une place importante à des approches originales. Ainsi au Musée des beaux-arts de Lyon, un atelier est organisé autour du « Poème de l'âme » de l'artiste lyonnais Louis Janmot tandis qu'au Centre de Congrès, les discussions seront, sans doute, animées autour des variations de « L'origine du monde » de Gustave Courbet, peintes par notre invitée l'artiste Silvie Brière².

En amont de la manifestation, les animateurs des Séminaires de préparation, socle solide du CPLF, ont reçu les textes des rapports en avant-première. Les rencontres avec les rapporteurs ont été fructueuses et préfigurent le déroulement des quatre jours du congrès. Et l'ensemble des inscrits au congrès trouve ici une opportunité à rédiger une Communication préalable à la manifestation. En proposant la rédaction d'un texte court de moins de 15000 signes constituant un document de travail, la publication de la vingtaine de textes, présentés dans ce

² Les intervenants qui ne sont pas membres d'une Société psychanalytique sont nos invités.

Suivant une tradition ancienne du Congrès, afin de maintenir aussi bas que possible le prix de l'inscription, notamment celle des analystes en formation, rappelons que tous les autres participants règlent leur inscription au Congrès, à l'exception des rapporteurs et des secrétaires scientifiques.

Bulletin, vise aussi à faire advenir de nouveaux auteurs. Une recherche personnelle en lien avec les thèses des rapporteurs peut être développée. Chaque communication proposée est lue par plusieurs membres du Comité de lecture et peut créer l'opportunité d'un échange avec les auteurs. Une réunion du Comité permet de partager les réactions suscitées par leur lecture, de discuter de leur choix, et de l'aide apportée aux auteurs lorsqu'elle a été nécessaire. Cette lecture de textes « anonymés » constitue un temps fort du travail scientifique en amont. Encore une singularité et une spécificité de « l'esprit CPLF », dans ce travail collégial privilégiant échanges et discussions et constituant ainsi un cadre dynamique de débats, participant au mieux à la réussite du congrès. Sélectionnés par les Comités de lecture, scientifique et d'organisation, les textes retenus sont publiés dans ce Bulletin adressé à tous les inscrits au congrès.

On a vu dans le précédent message que le choix de la ville de Lyon comme site de la manifestation a conduit à déléguer au Comité local une part importante de l'organisation. Composé par des collègues APF de Lyon et des membres SPP du Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhône-Alpes, il est coordonné par Julien Ben Simon dont l'expérience acquise pendant ces huit dernières années de responsabilité au Comité du CPLF est précieuse pour l'équipe. Cette implantation locale a favorisé les contacts avec les institutions municipales et régionales ainsi que les relations avec l'Office de tourisme « onlylyon ». De fréquentes réunions du Comité local, depuis juin 2012, ont permis d'organiser au mieux l'accueil des congressistes, les soirées festives ainsi que l'utilisation pertinente de l'infrastructure implantée au Centre de Congrès. Au niveau scientifique, René Roussillon et André Beetschen ont très généreusement contribué à la construction du programme scientifique avec les autres membres des Comités restés en place au delà de leur mandat initial, prolongé de 2 ans en 2013.

Un nécessaire échafaudage. Le travail des rapporteurs

Mais comment proposer la construction d'un congrès de quatre jours, au déroulement imprévisible, sans penser à son nécessaire échafaudage ? Pour favoriser cette spécificité des « Langues françaises », encore nommées « romanes » par certains, un travail collectif des délégués du Bureau international imagine, quatre ans avant, avec les rapporteurs pressentis, la trame des congrès à venir. De surcroît, depuis Lisbonne 2006, le Comité scientifique réunit pendant le congrès précédent, les responsables de la manifestation de l'année suivante pour mieux les impliquer. Pendant cette nouvelle étape, les rapporteurs sont présents et leur travail est livré à l'analyse critique des membres du Comité scientifique, avant sa livraison aux PUF, début octobre, pour publication en novembre et sa discussion par les 56 Séminaires de préparation et les inscrits au congrès. Ces longs délais confèrent une solidité à la structure de la manifestation.

Du nouveau dans les Ateliers

Le travail en petit groupe a ses adeptes. Les Ateliers cliniques ont été pérennisés. Soulignons l'intense investissement des analystes en formation pour ces groupes co-organisés par les AeF élus à l'IPSO de l'API. L'Atelier original, organisé par Dana Birksted-Breen, Directrice de *l'International Journal* a séduit un public désireux de mieux connaître la psychanalyse anglo-saxonne et suscité une *Rencontre entre Responsables de Revues de Psychanalyse et « Ecrire dans la Revue française de Psychanalyse »* avec Françoise Coblence. Dans les traditionnels ateliers du samedi, co-animés par les collègues des Sociétés composantes, une nouveauté mérite certainement d'être conservée lorsque le Congrès se déroule dans un pays non

francophone : la création de groupes s'exprimant dans la langue de la Société invitante. Pour la manifestation de Lyon, Evelyne Chauvet, Secrétaire scientifique adjointe, a cédé ses responsabilités à Marilia Aisenstein. Cette succession favorisera la transition entre l'équipe actuelle et celle du nouveau Secrétariat scientifique, constituée par Bernard Chervet et Marilia. Pour leur soutien constant, les membres des Comités expriment leur reconnaissance aux Présidents des Sociétés invitées : Bernard Chervet, Patrick Merot auquel succède un autre ancien rapporteur Jacques André, Robert Mancini, Président du GPLRA, ainsi qu'aux membres de leurs Bureaux.

Penser une transition. Préparation du 76^{ème} CPLF 2016 et des congrès à venir

Sur le thème « Le moi inconscient », le 76^{ème} CPLF Bruxelles 2016 aura lieu du 29 mai au 1^{er} juin 2016, pendant le grand WE de l'Ascension. Son avant-projet d'organisation sera élaboré pendant le Congrès de Lyon, au cours d'une réunion de travail qui regroupera, autour des rapporteurs Michèle Ledent-Van Lysebeth et Dominique Cupa, les membres SPP et belges des Comités.

Cette manifestation bruxelloise précédera le retour du CPLF à Paris, en 2017, sur *L'interprétation* avec des rapporteurs désignés, quatre ans à l'avance: Emmanuelle Chervet, pour la SPP et Brigitte Eoche-Duval pour l'APF. Pour 2018, la proposition d'accueillir le 78^e CPLF avait été faite, lors du Congrès d'Athènes, par Stefano Bolognini alors Président de la SPI. Antonino Ferro a validé cette proposition et désigné Giuseppe Civitarese en qualité de rapporteur, pour la SPI. Son organisation sera discutée par la nouvelle équipe du Secrétariat scientifique et le Bureau international du 75^e CPLF de Lyon.

Cette réunion marquera le terme de la mandature de transition du Secrétariat scientifique, nécessitée par une situation de vacance de deux ans. Rappelons que les mandats de Georges Pragier et Evelyne Chauvet s'achevaient en juin 2013. Un appel à candidature fut émis par le CA de la SPP. Après avis favorable de la Commission scientifique, le Conseil d'Administration de la SPP avait élu, le 22 janvier 2013, Bernard Chervet en qualité de Secrétaire scientifique du CPLF avec Marilia Aisenstein en qualité de Secrétaire adjointe. Nous nous sommes donc trouvés confrontés à une situation inédite puisque s'interpose dorénavant, pour les nouveaux Secrétaires élus, une phase transitoire de deux années, avec un statut de Secrétaires élus, non décisionnaires.

Dans cette situation exceptionnelle et afin de maintenir une stabilité au CPLF, les Secrétaires « sortants » avaient accepté d'assurer un mandat de transition pour les Congrès de Montréal 2014 et de Lyon 2015. Cette solution avait été approuvée par un vote de l'Assemblée générale de la SPP du 7 avril 2013. Les conditions de responsabilité demeurèrent inchangées pour les Secrétaires et les membres des Comités du CPLF qui acceptèrent, eux aussi, un mandat de transition. Nous les remercions tous très vivement.

Rappelons que c'est le Secrétaire scientifique qui propose au CA, comme l'indique le Règlement intérieur, au plus cinq membres de la SPP pour constituer le Comité scientifique : actuellement composé par Jacques Angelergues, Dominique Cupa, Paul Denis, Denys Ribas, Claude Smadja. Se joignent à eux, *ex-officio*, la Secrétaire scientifique de la SPP, Sabina Lambertucci, le Directeur de la RFP, Françoise Coblence, le Directeur des Monographies, Laurent Danon-Boileau, le Directeur de la BSF Michel Vincent ainsi que les membres du Comité d'organisation : Julien Ben Simon, Sylvie Faure-Pragier, Béatrice Ithier, Geneviève Veuriot.

Remerciements

Nous tenons à renouveler l'expression de notre gratitude à tous les membres des Comités du CPLF. Comme nous l'avons déjà souligné, la qualité de leur investissement assure, aux quatre jours de la manifestation, son caractère unique parmi les congrès internationaux, par l'élaboration et l'approfondissement du thème.

Remercions aussi Pascal Barbier, RAF, pour son aide ainsi que les responsables hautement qualifiés mis à la disposition du CPLF par le Président et le Bureau de la SPP: le Secrétaire de rédaction Philippe Bonilo, la Secrétaire de l'IPP Caroline Kestens, présente pendant les 4 jours de la manifestation aux côtés de la responsable administrative du CPLF, Evelyne Beddock dont l'investissement, la disponibilité, l'efficacité est reconnue par les congressistes. Maître d'œuvre de l'organisation de la manifestation, Evelyne assurera la continuité avec la nouvelle équipe du CPLF. Avec les membres des Comités, nous la remercions très affectueusement.